

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 41

MONTRÉAL, LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 FÉVRIER 1995 4 CAHIERS - 1,30\$ + TPS + TVQ

### LES ARTS

**Lyne Fortin chante  
La Bohème**  
PAGE C 1



### LE MONDE

**Le FBI piège l'ennemi  
informatique numéro un**  
PAGE A 11



### LIVRES

**Christine Brouillet:  
le théâtre du crime**  
PAGE D 1

### L'ÉCONOMIE

**La Banque Nationale  
s'installe en Floride**  
PAGE B 3

### PERSPECTIVES

## Le mur? Les souverainistes ont d'autres cartes dans leur jeu

En réfléchissant aux résultats du sondage de Radio-Canada, hier, il m'est revenu cette confiance faite par M. Parizeau dans l'avion qui nous ramenait de Toronto, cet automne. Le premier ministre rappelait qu'en 1980, les souverainistes avaient lancé leur campagne dans l'enthousiasme et l'avaient terminée dans les chiffres. Cette fois-ci, disait-il, «je veux qu'on commence dans les chiffres et qu'on finisse dans l'enthousiasme».

Ce qu'il voulait c'est que toutes les batailles de chiffres et les questions sur le dollar ou la dette soient débattues jusqu'à plus soif. Que les scénarios d'horreur soient étalés en partant, pour qu'ils soient derrière nous lorsque le jour du scrutin viendra. Que les peurs soient évacuées. Que les risques, à force d'en avoir parlé, soient banalisés. Pour que l'enthousiasme et la confiance aient pris le dessus au moment de faire son X.

Les résultats du sondage CROP-Environics publié par la SRC montrent en effet que les Québécois sont sensibles à ces risques économiques que comporte la souveraineté, et dont les fédéralistes ont fait étalage depuis plusieurs semaines. De même, le sondage montre que, bien que le désir de faire un pays soit présent dans l'esprit d'une majorité, la peur que le Canada dise NON à une association économique, qu'il refuse de reconnaître le Québec souverain, que l'économie du Québec en souffre, l'emporte.

Mais les souverainistes gardent le moral même si le sondage donne l'impression qu'un mur s'est érigé entre les Québécois et la souveraineté: 60 % votent NON et 51 % disent qu'à tout prendre, ils préfèrent le statu quo. Ils ont d'autres cartes dans leur jeu. Ils sont confortés par les résultats du sondage selon lesquels 52 % des Québécois (32 % de ceux qui disent voter NON, et 58 % des francophones), croient que le Québec va devenir souverain un jour, et que l'appui à la souveraineté grimpe à 55 % si on leur donne des garanties sur l'union économique, la langue, ou le passeport. Ils notent avec intérêt que la «séparation» recueille 40 % d'appui, du jamais vu, un noyau dur plus fort que jamais.

Selon la vice-présidente du parti, Monique Simard, cela démontre que quand on prend les questions à la pièce, les mythes tombent. En outre, Mme Simard note que ce sondage a été réalisé avant que les commissions sur l'avenir du Québec ne commencent à sillonner le Québec et qui vont contribuer, d'après elle, à «dramatiser» la souveraineté, parce que «le monde ordinaire va se l'approprier, la découper, et puis l'aborder selon différentes perspectives».

Mme Simard voit ces commissions comme une première étape, celle où on bat les chiffres et les inquiétudes. En avril, le ministre Richard Le Hir va publier des études commandées plus tôt cette année sur l'impact de la souveraineté sur l'économie et les finances publiques pour rassurer tout le monde. Les fédéralistes vont publier leurs. Des livres arrivent sur les rayons. Les esprits vont s'échauffer. Le calme va revenir.

Dans une seconde étape, après avoir examiné le comment sous toutes ses coutures, les souverainistes vont promouvoir un discours positif sur les raisons de faire la souveraineté. Ce discours, ils le construisent. Le député bloquiste Pierre Brien (qui préside un comité du Bloc sur le référendum), dit que les commissions sont un réservoir d'arguments. Selon lui les souverainistes vont s'accrocher aux préoccupations concrètes qui sont exprimées. Il leur faudra, parce que c'est ce que les gens disent à ces commissions, associer le mot souveraineté à changement: dire ce que les Québécois pourront faire de plus et de mieux dans un Québec souverain. Parce que si c'est pour faire la même chose qu'on fait déjà dans le Canada, ça ne vaut pas la peine.

Les péquistes reconnaissent toutefois né pas avoir encore trouvé le ton, la note juste, la veine porteuse de l'émotion québécoise moderne, de cet enthousiasme dont me parlait M. Parizeau en revenant de Toronto. Dignité? Fierté? Confiance? Modernité? Solidarité? Ils cherchent les mots, conscients du fait que le nationalisme québécois n'est plus ce qu'il a été dans les années 1960 où on parlait de libération.

Entre-temps, ils se rabattent sur leurs propres sondages, qui donnent 47 % à la souveraineté, plutôt que 40. Ils se réjouissent du retour à la vie publique de Lucien Bouchard, dimanche, à la télévision. Et la semaine suivante, lors d'un tête-à-tête avec Bill Clinton. Ils se félicitent des 16 000 emplois créés au Québec en janvier, qui annoncent la reprise de l'économie québécoise.

Leur optimisme contraste avec le climat ambiant à Québec, où des députés péquistes pensent qu'on se dirige sur un mur de béton si on s'obstine (voir autre texte en page A 8). Contraste avec le sentiment qui se dégage que les commissions servent surtout à étaler les craintes plutôt que les avantages de la souveraineté, quand ce n'est pas un exutoire pour citoyens insatisfaits. Et contraste avec l'impression que l'autre façon de gouverner a de nombreux ratés avec les Malavoy, Campeau, Dionne-Marsois, Bourgault, Paillé (et sa caisse de 12), Garon, l'Élysette, les BPC, les compressions dans la santé. Rien pour aider l'option.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....C10	Montréal
Avis publics ...B12	Ciel variable. De
Classées .....B5	main: averse de
Culture .....C1	neige. Max: 2
Économie.....B1	Québec
Éditorial.....A12	Ciel variable.
Le monde.....A11	Demain: faible
Mots croisés.....B5	neige. Max: 5
Les sports .....B13	Détails en B 4

## Les fédéralistes s'en mêlent

De l'exutoire collectif initial, les commissions vont maintenant au fond de leur mandat

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Finie le grand dévouement tous azimuts. De l'exutoire collectif des séances initiales, les commissions régionales sur l'avenir du Québec sont passées cette semaine au fond de leur mandat en ne sondant la population que sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

Avec des résultats parfois surprenants. Comme la sortie inattendue des juifs orthodoxes de Boisbriand en faveur de la souveraineté. Ou le monopole qu'ont exercé les intervenants fédéralistes, mercredi dernier, à la Commission de l'Estrie.

Mais c'est surtout avec le démarrage des audiences à

Montréal et à Québec que le grand exercice consultatif souhaité par le gouvernement Parizeau aura atteint un rythme de croisière.

À Montréal, le brassage d'idées était à l'instar de la composition multiethnique et pluraliste du Québec actuel, donnant lieu à de vifs échanges sur la définition même de la québecitude. Et si d'aucuns ont fait remarquer la nette tendance de certains commissaires à critiquer au lieu d'écouter les interventions des détracteurs, la participation d'un nombre important de fédéralistes aura au moins effacé l'impression que l'on assistait à un congrès du Parti québécois.

«Le boycottage du Parti libéral était une erreur et le

fonctionnement des commissions le démontre un peu plus chaque jour», estime le politologue Guy Laforest, qui avoue avoir été parmi les sceptiques quand le gouvernement péquiste a proposé ce processus consultatif. «Le simple fait que l'opération semble bien fonctionner techniquement est déjà en soi un exploit.» Mais, ajoute le professeur de l'Université Laval, il reste toujours à voir si l'exercice attendra son objectif en suscitant un engouement souverainiste dont le gouvernement a tant besoin.

Si les discussions ont pris des allures plus sé-

VOIR PAGE A 14: COMMISSIONS

## Les Tziganes de Paname

Des centaines de Tziganes  
qui ont fui la Roumanie errent  
autour de Paris depuis cinq ans

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT  
DU DEVOIR À PARIS

«C'est la même boue qu'en Tchétchénie!» Quand il n'est pas à Grozny ou à Bogota, Raoul Heinmann, 50 ans, a les deux pieds dans la boue d'un terrain vague de Carrières-sur-Seine, en banlieue nord de Paris. C'est là qu'il vient chaque semaine soigner les 300 Tziganes roumains qui vivent entassés dans des baraques de planches, sous une bretelle de chemin de fer, à deux pas de la Seine, au beau milieu de ce qui ressemble à s'y méprendre à une décharge publique.

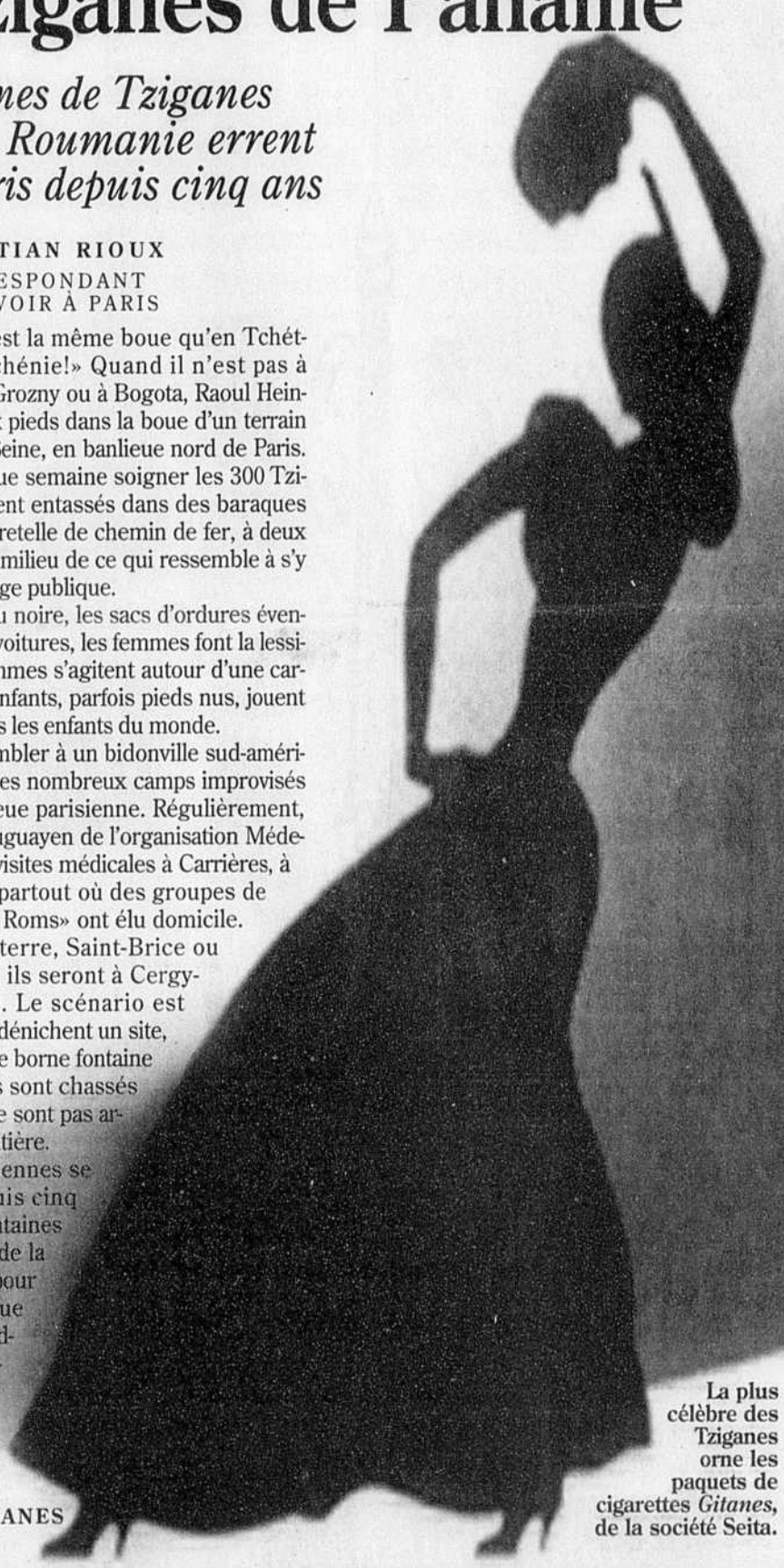
Entre les flaques d'eau noire, les sacs d'ordures éparpillés et les squelettes de voitures, les femmes font la lessive en plein vent, les hommes s'agitent autour d'une carcasse de moteur et les enfants, parfois pieds nus, jouent aux mêmes jeux que tous les enfants du monde.

Ce qui pourrait ressembler à un bidonville sud-américain n'est en fait qu'un des nombreux camps improvisés de Tziganes de la banlieue parisienne. Régulièrement, Raoul Heinmann, un Uruguayen de l'organisation Médecins du monde, fait des visites médicales à Carrières, à Bezons, à Saint-Denis, partout où des groupes de Tziganes roumains «les Roms» ont élu domicile.

Hier, ils étaient à Nanterre, Saint-Cergy ou Blanc-Mesnil. Demain, ils seront à Cergy-Pontoise ou Sarcelles. Le scénario est chaque fois le même: ils dénichent un site, s'installent, trafiquent une borne fontaine pour avoir de l'eau, puis sont chassés par la police, quand ils ne sont pas arrêtés et conduits à la frontière.

«Les banlieues parisiennes se relancent la balle depuis cinq ans. Depuis que des centaines de Tziganes ont profité de la chute du mur de Berlin pour fuir la Roumanie, explique Laurent Elghozi, maire adjoint de Nanterre et président de l'Association pour l'accueil des gens du voyage. Voilà cinq ans qu'ils errent autour

VOIR PAGE A 14: TZIGANES



La plus célèbre des Tziganes orne les paquets de cigarettes Gitanes, de la société Seita.

### La magouille des canettes

## Recyc-Québec paie 1 million \$ en primes inutiles

Toute l'industrie profite de la  
prime réservée aux détaillants

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Recyc-Québec perd près de un million de dollars par année en payant inutilement à des entreprises et des institutions, qui ne gèrent pas la consigne, la «prime d'encouragement» de 2 cents par canette, établie pour dédommager les détaillants pour le temps et l'espace qu'ils consacrent à gérer la consigne.

Une telle perte présuppose que 50 millions des 900 millions de contenants consignés à remplissage unique, soit 5 % du total, sont traités ailleurs que chez les détaillants en alimentation qui récupèrent les canettes et contenants de plastique. Cette évaluation, non scientifique, est faite par des sources œuvrant au sein de Recyc-Québec et dans le réseau de la récupération.

La mise en place de la «prime d'encouragement» de 2 cents avait mis fin à la «guerre de la canette», en 1985. Jusque-là, les milieux de l'alimentation, dépanneurs et grandes chaînes, refusaient de récupérer les contenants consignés auprès des consommateurs, de jouer les banquiers de la consigne et de les entreposer chez eux à moins d'un dédommagement.

Cette prime explique que Recyc-Québec rembourse 7 cents pour des canettes consignées à 5 cents.

Mais quelques semaines après l'armistice de 1985, la prime était étendue, sans justification additionnelle, à toute l'industrie. C'est ce qui a rendu si onéreuse, aujourd'hui, l'introduction dans le système de la consigne

VOIR PAGE A 14: CANETTES

### POLITIQUE

## 1,20 \$ de plus par cartouche de cigarettes au Québec et en Ontario

PAGE A 7

## Serge Ménard et «l'art carcéral»

Le ministre de la Sécurité publique reconnaît le problème  
du surpeuplement de Bordeaux mais nie l'existence d'une  
quelconque rivalité entre deux gangs de motards

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, s'est rendu hier à la prison de Bordeaux, théâtre de multiples incidents au cours de la dernière semaine. Agents correctionnels attaqués, saisie d'armes blanches, relocalisation de neuf détenus à la suite d'une lutte pour le contrôle de la drogue: le syndicat des agents correctionnels du Québec estime que la prison de Bordeaux est une véritable poudrière au bord de l'émeute.

De passage à Bordeaux, Serge Ménard, qui s'est entretenu avec la direction et les détenus de la prison, a pourtant refusé d'admettre l'existence d'une quelconque rivalité entre des factions des Hells Angels et des Rock Machine, deux gangs de motards qui se disputent à présent le contrôle de la drogue à Montréal.

M. Ménard a bien remarqué quelques affiches représentant têtes de mort, motos et autres symboles distinctifs des gangs de motards, mais il les a assimilés à «l'art carcéral». Il se demande si le climat de crise à Bordeaux n'a pas été amplifié pour inciter le gouvernement à injecter

plus d'argent dans l'établissement de détention. Selon M. Ménard, le «surpeuplement» est le «problème numéro un» de la prison de Bordeaux, qui compte plus de 1000 détenus, alors que sa capacité maximale est d'environ 850 personnes. M. Ménard a invité les représentants syndicaux et la direction à un «rapprochement» rapide. «Je ne peux me mettre à gérer Bordeaux moi-même», a-t-il affirmé.

Au cours d'une conférence de presse improvisée, le ministre est apparu visiblement troublé par sa visite de l'établissement.

«J'ai vécu ce matin une des expériences les plus traumatisantes de ma vie, a admis le ministre. Il est évident que cette prison est désuète et des transformations majeures devront avoir lieu.»

«À la lumière de ce que j'ai vu, il va falloir accepter de faire des investissements ou alors accepter d'incarcérer moins et trouver d'autres façons de traiter la délinquance», a fait valoir M. Ménard, rappelant que le Canada est au deuxième rang parmi les pays occidentaux en ce qui a trait au taux d'incarcération.

«On devrait peut-être mettre plus d'efforts et investir

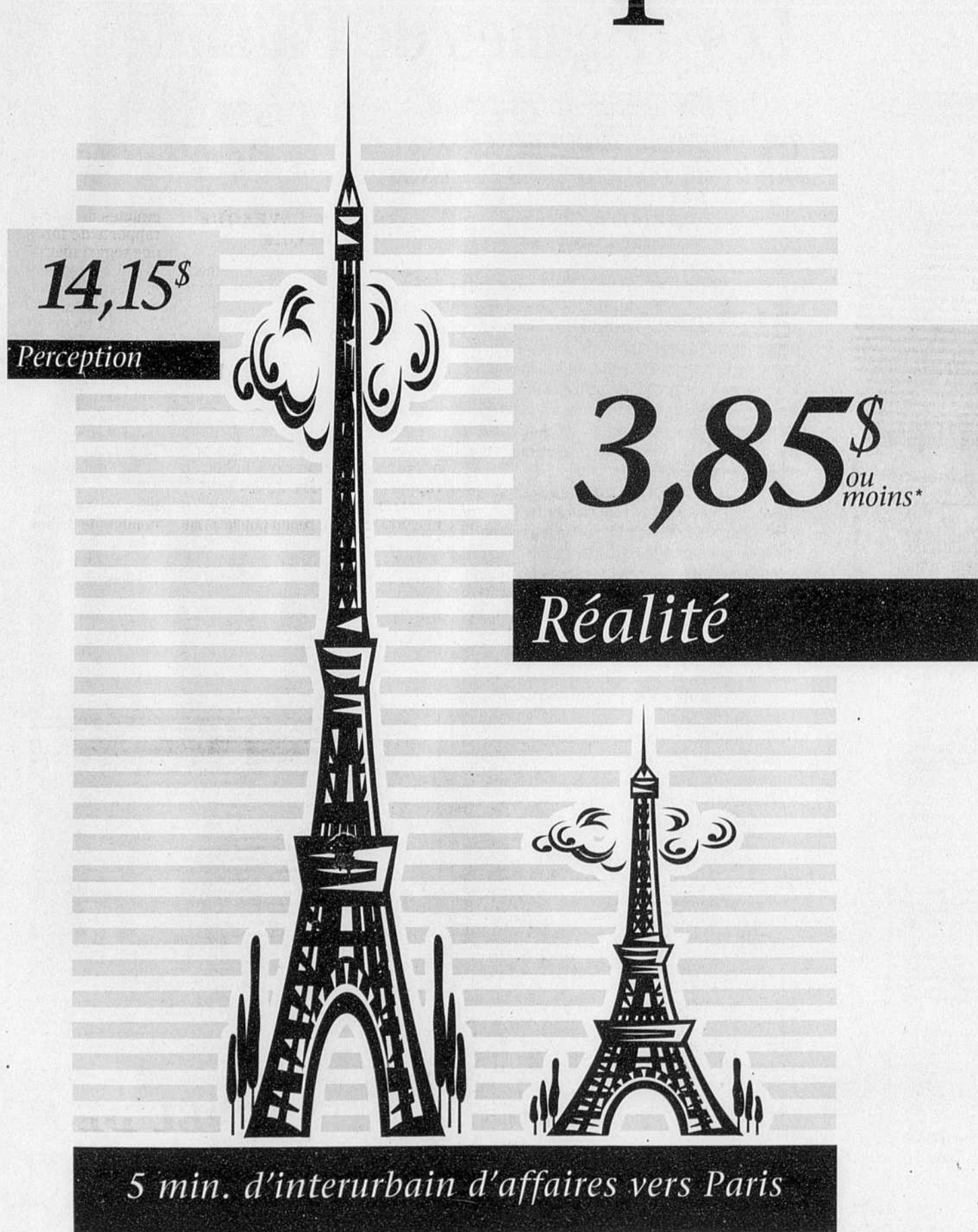
VOIR PAGE A 14: MÉNARD



PHOTO JACQUES GRENIER

Après avoir pris connaissance des conditions de détention des prisonniers et des inquiétudes des agents correctionnels de Bordeaux, Serge Ménard, en compagnie de la ministre Louise Harel, a participé à l'inauguration d'un nouveau studio de télévision qui sera dirigé par les détenus.

# Les gens d'affaires n'ont jamais été aussi heureux de se tromper.



Une étude menée par Impact Recherche du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1994  
démontre que les gens d'affaires surévaluent le coût de l'interurbain Bell.  
En moyenne, un appel interurbain est 66 % moins cher que ce que l'on croit.  
Parlez-en à nos conseillers. Composez le 1800 363-BELL.

**AVANTAGE**

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## Le Conseil économique du Haut-Richelieu prend possession du Collège militaire de Saint-Jean

*L'entente avec Ottawa est officialisée: une nouvelle école postsecondaire sera mise sur pied*

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Le Collège militaire de Saint-Jean n'est plus. Vive le Collège militaire. Le Conseil économique du Haut-Richelieu a pris possession hier de la majorité des 42 bâtiments sis à proximité du Richelieu et il entend mettre sur pied d'ici septembre un nouvel établissement d'enseignement postsecondaire, le Collège de Fort-Saint-Jean. Dur travail.

Le président du CEHR, Robert Blanchard, a expliqué hier qu'une corporation sera créée aujourd'hui même à cette fin: «Elle sera représentative des milieux socioéconomiques et du projet académique. Les laboratoires, la bibliothèque, les locaux sont intacts. Sur le site du fort Saint-Jean, dans cinq ans, nous espérons voir une institution préoccupée par les liens internationaux et la science», a-t-il déclaré à l'occasion de la remise officielle.

Le 31 mai, les derniers employés du CMR quitteront les lieux. On fera le vide. Certains seront réembauchés mais pour une brève période, six mois moins un jour, puis on avisera. C'est ce que racontaient hier les employés de la cafétéria.

Le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, a expliqué qu'il ne «prévoit pas offrir à Saint-Jean des pro-

grammes universitaires réguliers en septembre 1995». Un peu plus tard, il a ajouté: «Les universités et les cégeps vivent une période de compressions budgétaires. Un strict autofinancement est nécessaire pour les programmes qui seront retenus. Bien sûr, une étude de faisabilité s'impose dans un premier temps pour les véhicules programmatiques, pour les programmes de recherche.»

Le recteur Reid mentionne que les études stratégiques et diplomatiques seront considérées, de même que des cours sur les échanges internationaux: «De tels cours sont peu structurés dans les universités et il s'agit de redonner à Saint-Jean un niveau d'activité comparable à celui qui a fait sa notoriété.» On favorisera le régime d'études coopératif de l'Université de Sherbrooke.

Le Collège militaire royal de Saint-Jean est sis sur un magnifique emplacement le long du Richelieu, en amont de la ville, protégé par de vieux arbres qui bordent la promenade le long du Richelieu.

L'évaluation commerciale des installations dont prend possession le CEHR est établie à 140 millions \$. Les édifices sont en briques et rappellent en cela les campus américains. D'ailleurs, les loyalistes sont passés là et cela se voit, avec l'Union Jack des Forces armées tout à côté. Mais les vieux militaires vont quitter la place. Ils se retrouveront à Kingston en septembre. M. Blanchard a dit

qu'ils seront les bienvenus mais on peut penser que la population militaire se raréfiera à compter de l'été.

L'immense cafétéria du Collège de Fort-Saint-Jean est plus agréable que la cafétéria de l'Université de Montréal et le mess des officiers est appelé à devenir un salon d'études. Mais cela ne saurait se faire en quelques mois. Un communiqué en provenance de l'Assemblée nationale expliquait hier que «le milieu sauve les meubles» dans «ce dossier honteux».

La lettre officielle du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Marcel Massé, établit que «la partie des lieux où se trouvent les résidences militaires d'une superficie d'à peu près 2,7 acres sera soustraite à l'application de l'entente, et sa gestion et sa surveillance relèveront encore du gouvernement du Canada».

Plus loin, dans cette lettre datée d'hier et adressée au président du CEHR, il est précisé: «Le lieu historique national de Saint-Jean, d'une superficie d'à peu près 11 acres, est aussi soustrait à l'application de l'entente-cadre, et sa gestion relèvera encore du gouvernement du Canada.» Il est ensuite stipulé que le 1er septembre 1998, le Conseil économique prendra en charge le fonctionnement et l'entretien de l'installation.

Le fort de Saint-Jean a une histoire fort riche; elle remonte aux premiers jours de la colonie. C'est le deuxi-

me site militaire sous le Régime français, après la Citadelle de Québec. La palissade fut d'abord le lieu d'escarmouches avec les Iroquois, ce site s'avérant stratégique sur le fleuve des Iroquois.

Daniel Lefebvre, responsable des communications au CMR, rappelle que le fort Saint-Jean s'est distingué à plusieurs époques: «A cause des rapides tout près, les Iroquois devaient faire du portage et le fort était un lieu de protection exceptionnel. La vallée des forts sur le Richelieu comportait d'autres constructions à Sorel, à Chambly, à Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et même du côté des terres américaines, qui étaient françaises à l'époque.»

On a érigé des bâtiments en 1748 et 1775. Le général américain Montgomery y a tenu un siège de 45 jours à l'occasion de l'indépendance américaine, à l'automne 1776. Mais les loyalistes du fort Saint-Jean leur ont tenu tête, ce qui a permis aux soldats anglais de préparer la ré-  
poste à Québec, et à tous d'échapper à l'indépendance américaine.

«La guerre avec les États-Unis s'est gagnée ici», dit Daniel Lefebvre. En 1839, on a érigé cinq bâtiments qui existent encore dans le carré historique. On compte 14 résidences, des dortoirs pouvant accueillir des centaines d'étudiants et une nouvelle cafétéria qui venait d'être terminée en 1992.

## Ici Télé-Bordeaux

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Pendant que certains détenus se disputent le contrôle de la drogue à la prison de Bordeaux, d'autres se préparent avec maintes appréhensions à la réinsertion sociale. Un concept de télévision qui a vu le jour hier risque toutefois de les aider.

Après avoir apprivoisé la radio, les détenus de Bordeaux se lancent dans la télévision. *Souverains anonymes-Plan de sortie*, la nouvelle émission de télévision de la prison de Bordeaux, est essentiellement axée sur la recherche d'un emploi.

Conçue par Mohamed Lotfi, l'émission s'adresse au public des ex-contravenants. L'objectif est de réussir à rapprocher des personnes incarcérées de la communauté en suscitant la participation active des détenus.

Le problème de la récidive des ex-détenus est en partie attribuable aux difficultés de se trouver un emploi. *Souverains anonymes-Plan de sortie* tente de casser le cercle vicieux pour ces ex-détenus qui tentent paradoxalement de réintégrer la société et de conserver leur anonymat, gênés par leur casier judiciaire.

Pour y parvenir, on place les détenus sous les projecteurs. «On casse le mythe du prisonnier en montrant l'homme incarcéré tel qu'il voudrait être: un homme comme tous les autres, avec un métier», explique Mohamed Lotfi, concepteur et réalisateur.

«L'objectif, c'est de faire en sorte que les détenus quittent Bordeaux dans un tel état d'épanouissement qu'ils ne désirent pas y revenir.»

François Gagnon a quitté Bordeaux il y a maintenant une semaine. Hier — il n'aurait jamais cru faire un tel geste — il a remercié le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

Après des séjours répétés derrière les barreaux, François Gagnon ne compte plus remettre les pieds en prison. C'est grâce à une émission comme *Souverains anonymes-Plan de sortie* qu'il croit à la réinsertion.

«Ça montre que ce ne sont pas tous les prisonniers qui sont des bandits. Il y a de bonnes personnes en prison et cette émission permet de les voir.»

L'émission *Souverains anonymes*, qui espère attirer l'attention des employeurs, est à l'antenne du canal 9 de Vidéotron depuis le 12 février. L'aménagement du studio, au coût de 20 000 \$, a été rendu possible grâce à une subvention du Fonds d'aide à l'innovation de Montréal (FAIM), un organisme qui relève du ministère de l'Emploi.

## Bouillon d'aqueduc



PHOTO JACQUES GRENIER

UN BRIS D'AQUEDUC s'est produit à Westmount hier matin sur la rue Clarke, près de la rue Sherbrooke. Plusieurs rues du quartier ont été fermées, compliquant l'heure de pointe pour de nombreux automobilistes.

Claude Pichette devant la Commission de Montréal sur l'avenir du Québec

## Québec semble craindre le regroupement des forces montréalaises

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Québec craint le regroupement des forces à Montréal comme le propose Claude Pichette, qui a présidé d'importantes réflexions sur la région métropolitaine.

C'est ce qui ressort de la réaction gouvernementale face à l'intervention de M. Pichette devant la Commission sur l'avenir du Québec, dont les travaux se poursuivaient hier à Montréal. Il s'agit en fait d'une première appréciation par Québec du rapport du Groupe de travail sur Montréal et sa région (GTMR, ou rapport Pichette), rendu public à l'automne 1993.

Réagissant à la proposition de M. Pichette de créer un organisme régional décisionnel qui chapeauterait 102 municipalités, le député et délégué pour la région de Montréal, Camille Laurin, a formulé certaines

craintes de voir surgir de nouveaux rapports de force entre Québec et une région métropolitaine renforcée. «J'ai une réserve. Quand vous préconisez ce lieu formel de rassemblement, cela ressemble à un gouvernement. Et un gouvernement pour cette région de 3,5 millions de Québécois, ça peut faire peur. Ça peut faire peur aussi bien au gouvernement central qu'à certaines composantes de la région qui ne veulent pas entrer dans ce gouvernement-là», a déclaré M. Laurin.

En effet, le rapport Pichette a es-  
suyé plusieurs réactions négatives dans les couronnes nord et sud. Bon nombre de maires s'inquiétaient d'un éventuel alourdissement des relations entre eux à cause d'une nouvelle superstructure.

Claude Pichette, qui dirigeait l'analyse du GTMR en 1992-1993, a tout de même, hier, plaidé en faveur des conclusions de son rapport, qui est

demeuré lettre morte. «Tout ce que l'on demandait d'accorder à cette région de Montréal, c'est des pouvoirs de coordination, des pouvoirs de planification. Ce ne serait pas un gouvernement. Il ne faut pas voir dans notre rapport des choses qui n'y sont pas.»

Et M. Pichette a ajouté qu'il faudrait que la région se donne un leadership régional. Il faudrait que quelqu'un puisse parler au nom de cette région. (...) Toute cette région-là ne s'est pas donné les moyens de sa force. (...) Tant que la région ne se donnera pas un outil pour mettre toutes les forces ensemble, vous allez donner des pouvoirs pourquoi et à qui?, a-t-il demandé.

Entre-temps, à l'initiative de Laval, un colloque des maires a vu le jour, prétendant faire sur le terrain ce qui ne faisait pas l'unanimité au GTMR. A la dernière rencontre de l'automne dernier, Pierre Bourque a été salué comme le leader régional.



GUÉRIN

littérature

## APPEL DE MANUSCRITS pour Les Saisons littéraires de l'équinoxe du printemps 1995

Dès aujourd'hui, vous pouvez adresser vos textes à la maison d'édition de la rue Drolet à l'attention de M<sup>me</sup> Nicole Bourget.  
Date limite: fin février 1995.

*Les Saisons littéraires*  
est un trimestriel ouvert à toutes les tendances où le «bien écrit» est estimé.

Représentante en librairie: Michèle Vanier  
Agence de distribution Guérin

Guérin littérature

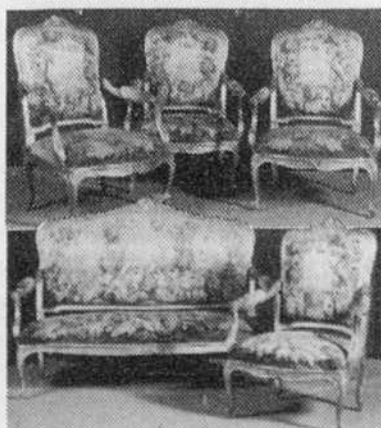
À l'attention de:  
M<sup>me</sup> Nicole Bourget  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Tél.: (514) 842-3481  
Télééc.: (514) 842-4923

## VENTE AUX ENCHÈRES

Provenant de successions et divers.



MARCELLE FERRON, RCA (1924-1) 13,5" X 18,5"



A. BASTET, XIXe siècle  
Exceptionnel salon d'apparat

21 FÉVRIER à 19h30

ART CANADIEN ET ART INTERNATIONAL  
LIVRES RARES, LIVRES D'ART, CANADIENS, CATALOGUES RAISONNÉS

22 FÉVRIER à 19h30

MEUBLES & OBJETS D'ART  
des XVIIIe & XIXe siècles,  
ARGENTERIE, BIJOUX, TAPIS, ART AFRICAIN,  
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

23 FÉVRIER à 19h

VENTE GÉNÉRALE  
(TABLEAUX, MEUBLES, OBJETS DE DÉCORATION,  
CANADIENS, TAPIS, ARGENTERIE)

24 FÉVRIER à 19h

VENTE DE LIVRES ET COLLECTABLES  
VÊTEMENTS ANCIENS, LINGERIE, APPARELS PHOTOGRAPHIQUES,  
CARTES POSTALES, LITTÉRATURE CANADIENNE  
ET INTERNATIONALE, LIVRES D'ART, LIVRES D'ENFANTS

EXPOSITION  
les 17 et 20 février de 12h à 21h  
& les 18 et 19 février de 12h à 17h



IÉGOR DE SAINT HIPPOLYTE  
Hôtel des Encans, 2825 rue Bates, Montréal  
INFORMATION : 344-4081



pour  
tous  
genres  
de  
travaux

849-6591



Services sur info-route  
montage de vitrines sur  
INTERNET  
(514) 739-9252

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Le groupe de travail sur les garderies présente à Marois une facture de 20 millions \$

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

Le groupe de travail sur le financement des garderies, dans un rapport rendu public hier, conclut que les salaires que reçoivent les éducatrices en garderies sont insuffisants et inéquitables, qu'il faudrait revoir le financement des garderies sans but lucratif et régionaliser les services de l'Office des services de garde à l'enfance, des mesures qui coûteraient en tout près de 20 millions \$ en période de compressions budgétaires.

«Les services de garde ont toujours été le parent pauvre de l'ensemble des services sociaux», a commenté Claudette Pitre-Robin, présidente de Concertation interrégionale des garderies du Québec et membre du groupe de travail. Nous ne pouvons demander aux garderies de faire le même effort de compressions que les services sociaux. C'est un choix de société à faire de s'occuper des enfants.»

Le groupe de travail, chargé d'analyser les problèmes du financement des garderies, a été mis sur pied en octobre dernier par la ministre responsable de l'Office des services de garde à l'enfance, Pauline Marois. Ses six membres ont fait le tour des régions du Québec et écouté 850 personnes représentant 393 garderies sans but lucratif, 98 agences de services de garde en milieu familial et 83 services de garde en milieu scolaire. Le rapport de plus de 100 pages, présenté à la ministre le 18 janvier dernier, contient 80 recommandations. Mme Marois étudie le rapport et le groupe de travail espère que des mesures seront annoncées pour le début de la prochaine année financière.

Le groupe de travail a noté que «les salaires des éducatrices en garderie varient beaucoup et sont nettement insuffisants». Il faudrait donc, selon ses membres, prévoir un rattrapage salarial d'au moins 1 \$ l'heure pour les trois prochaines années, en plus de mettre sur pied un programme d'uniformisation des salaires à l'échelle provinciale. Il en

coûterait autour de 15 millions \$ par année pour que les éducatrices bénéficient d'un salaire décent et uniforme.

Il est également proposé de revoir les principes du financement en fonction des types de garderies et des régions. Les services de garde devraient bénéficier de subventions plus élevées pour contrer les augmentations de tarifs. Le nouveau mode de financement devrait entre autres permettre aux garderies de la banlieue montréalaise d'ouvrir plus tard le soir, ou à celles de la Gaspésie de s'adapter aux besoins des parents qui travaillent uniquement à certaines périodes de l'année. Le groupe de travail recommande le *statu quo* dans le financement des garderies commerciales.

Le groupe de travail recommande de décentraliser les services de l'Office des services de garde par la création de comités régionaux. Ceux-ci seraient formés de membres de la communauté qui connaissent bien les besoins spécifiques du milieu.

Les enfants du Québec manquent de places dans les garderies. Les services de garde sans but lucratif répondent à peine à 20 % de la demande et sont presque tous concentrés à Montréal. «Un certain nombre d'enfants sont gardés dans des endroits qui ne correspondent pas à leurs besoins, déplore Mme Pitre. La société se préoccupe uniquement des enfants à partir de l'âge de six ans, soit quand ils entrent à l'école. Il semble que lorsqu'ils n'ont que six mois, leur éducation n'est pas importante.» Les membres du groupe de travail espèrent que leurs travaux déboucheront sur une révision de tout le fonctionnement des services de garde. «Il faut se demander quel type de système nous voulons», soutient Mme Pitre-Robin.

Les services de garde coûtent 200 millions \$ par année, dont 130 millions \$ vont aux garderies sans but lucratif et le reste aux agences de garde en milieu familial. Cette somme ne représente que 35 à 40 % du coût de ces garderies. Les parents financent le reste.

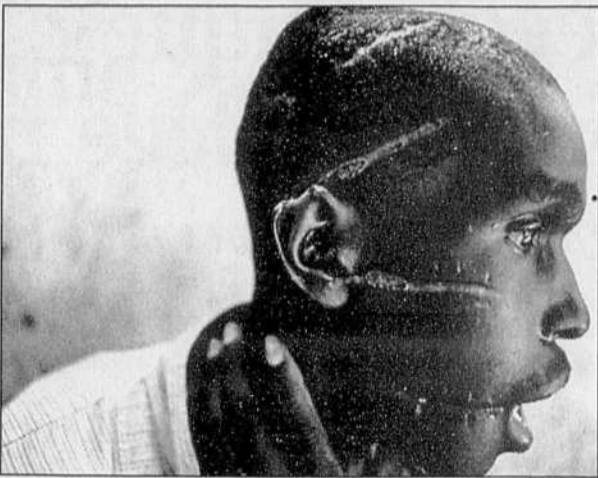


PHOTO MAGNUM

**LA PHOTO DE L'ANNÉE 1994, sélectionnée par World Press, a été dévoilée hier à Amsterdam. Prise au Rwanda en juillet de l'année dernière par le photographe américain James Nachtwey, elle représente un Hutu mutilé par des escadrons de la mort armés de machettes.**

EN BREF

## 500 CASQUES BLEUS CANADIENS PARTENT BIENTÔT POUR HAÏTI

Ottawa (PC) — Le Canada commencera à envoyer 500 Casques bleus à Haïti la semaine prochaine dans le cadre d'une mission de l'ONU visant à renforcer la démocratie dans ce pays. Le personnel de soutien comprenant des éléments du génie, de l'aviation, des transports et de l'administration proviendra de diverses bases militaires du pays et sa tâche consistera à aider à la construction d'aéroports et autres projets d'infrastructure. L'ONU a demandé à avoir environ 6000 soldats.

## 600 000 VOITURES SOUS ENQUÊTE

Ottawa (PC) — Quelque 600 000 voitures de fabrication japonaise, vendues au Canada entre 1986 et 1991, font actuellement l'objet d'une enquête. On soupçonne que les ceintures de sécurité de ces véhicules peuvent se déboucler lors d'un accident. Cette vérification fait suite à 18 plaintes déposées par des automobilistes au ministère fédéral des Transports. Les véhicules concernés ont été fabriqués et vendus par Honda, Nissan, Mazda, Mitsubishi, Subaru, Suzuki et Isuzu, d'autres, également de fabrication japonaise, ayant été mis en marché par General Motors et Chrysler.

## Vanessa Paradis rentre en France sans faire de bruit

MICHEL DOLBEC  
PRESSE CANADIENNE

Paris — L'interpellation de la chanteuse et actrice française Vanessa Paradis à l'aéroport de Dorval, jeudi, a fait relativement peu de bruit en France, d'autant que la jeune femme, qui est rentrée à Paris dès hier, n'a pas été retenue dans les geôles canadiennes.

On a bien sûr parlé de l'incident en France, mais beaucoup moins qu'au Québec. Hier, le quotidien à sensation *France Soir* (dans son édition de l'après-midi) a été le seul à accorder beaucoup d'importance à l'affaire.

Du «H» dans le sac, a tiré le journal en première page. «Elle a été piégée par les douaniers américains.» De son côté, le principal quotidien populaire, *Le Parisien*, consacre ce matin une moitié de page à l'arrestation de Vanessa Paradis à Montréal, tandis que *Libération* se contente de relater sa mésaventure dans une courte rubrique.

La plupart des radios ont en revanche réservé une bonne place, hier, à ce fait divers, qui reste quand même plutôt anodin dans le contexte des élections présidentielles et des scandales politico-financiers qui ébranlent la France, sans parler des troubles en Algérie.

Faute d'images de la chanteuse, les grandes chaînes de télévision ne se sont guère étendues en revanche sur le sujet. *TF1*, dans son journal de 20h, n'a pas dit un mot de l'affaire. *France 2*, pour sa part, n'y a consacré que quelques secondes, sur des images des premières pages des journaux montréalais.

La chaîne musicale (câblée, MCM) a mentionné la chose dans son flash d'information, avec un petit mot d'encouragement pour Mademoiselle Paradis. «Avec ou sans "shit", nous t'aimons, Vanessa», a dit le présentateur.

Hier, l'oncle-gérant de la chanteuse, le fougueux Didier Pain, qui était avec elle jeudi à Dorval, s'est appliqué à minimiser l'incident. Des son retour à Paris, M. Pain, cité par plusieurs radios, a affirmé que la chanteuse n'était pas une «consommatrice permanente» de drogue.

Il a expliqué que la boulette de haschisch trouvée dans le fond du sac de sa nièce avait été oubliée là depuis trois mois, «entre une vieille lime à ongle et quelques papiers». «C'est une négligence d'une jeune fille de 22 ans qui ne range jamais son sac», a-t-il résumé en ajoutant que sa nièce, navrée, avait été un peu ébranlée par l'interrogatoire qu'elle a subi à Montréal.

La presse populaire (*Paris-Match* ou *Gala*, par exemple) risque peut-être de s'étendre plus longuement sur les malheurs de la photogénique Vanessa la semaine prochaine.

Il reste que l'affaire n'a pas des proportions énormes.

Les choses auraient sans doute été différentes si la chanteuse avait été incarcérée ou si elle avait perdu son important contrat publicitaire avec Chanel. Cela, à en croire les porte-parole du parfumeur, ne risque pas de se produire. Didier Pain a déclaré lui aussi que l'incident ne remettrait «absolument pas en cause» cette collaboration.

## Semaine de la prévention du suicide

## Des groupes rock de Québec enregistrent Ensemble vers demain

SERGE LAPLANTE  
LE DEVOIR

Québec — Foi de Frank Maynard, «y'a pas juste des gens désespérés qui jouent du rock», et les chansons des groupes rock ne véhiculent pas toutes des choses négatives.

Maynard, qui est musicien et auteur, vient de produire un disque compact intitulé *Ensemble vers demain*, une sorte de *We are the World*, réalisé avec la participation d'une douzaine de groupes rock francophones, qui sera vendu au profit du Centre de prévention du suicide de Québec. La chanson s'accompagne d'un vidéo, qu'on espère voir diffuser sur les ondes de Musique plus. La chanson coup de cœur des rockers de Québec a été lancée cette semaine par le Centre dans le cadre des activités de la 5<sup>e</sup> semaine provinciale de prévention du suicide. Le docteur Serge Turmel, coroner en chef adjoint, rendait alors publiques de terribles statistiques: le Québec est dans le peloton de tête au pays quant au taux de suicides et détient aussi le triste record d'un des taux les plus élevés au monde chez les adolescents. Les cas pathétiques des trois jeunes retrouvés morts dans un garage de Vancouver, puis celui de l'enfant de l'île d'Orléans qui s'est enlevé la vie, ont d'ailleurs bouleversé la région de Québec récemment.

L'idée de produire une chanson pour promouvoir la prévention du suicide est venue à Frank Maynard à l'automne, au moment de l'affaire des trois adolescents, dont deux habitaient Limoilou, alors qu'il avait lui-même été touché par le décès d'amis proches, et qu'il avait connaissance de d'autres cas, moins médiatisés, dans la région. Maynard, qui est guitariste, roule sa bosse au Canada et

aux États-Unis depuis des années et séjourne régulièrement à Los Angeles. Il a travaillé avec de nombreux groupes, dont Alice Cooper, mais aussi avec Patricia Kaas et Alain Souchon. Il connaît bien le milieu du rock. Il est aussi familier avec l'initiative des groupes de parents californiens qui font étiqueter les albums jugés violents. Il n'en revenait pourtant pas, au retour de son dernier séjour américain, de l'impact des récents drames vécus dans la région et, surtout, de l'attrait des groupes violents sur des jeunes d'ici qui, souvent, ne comprennent même pas le contenu des chansons. S'il convient volontiers que plusieurs groupes rock violents occupent une large place, il soutient qu'on juge trop le matériel des groupes rock sur l'image qu'ils projettent ou sur leurs pochettes de disques. Pour Maynard, il y a là un problème de perception. «On est pas tous de même», lance-t-il. «Ce n'est pas tout le monde qui fait ce trip là». Il veut donc «changer la mentalité des gens face aux groupes rock» et «livrer aux jeunes un message positif, rempli d'espoir». Une quarantaine de personnes ont accepté de participer gratuitement au projet. L'album, vendu 7,97 \$, est distribué par Trans-Canada et Québec Disques.

Maynard a investi 5 000 \$ de sa poche dans l'aventure. Il a du même coup créé sa propre étiquette (Maynard Records), ce qui lui permettra éventuellement de rééditer ses cinq albums, vendus un peu partout mais inconnus ici. Un spectacle rock bénéfice, également au profit du Centre de prévention du suicide de Québec, sera présenté à l'auditorium de Cégep de Limoilou le 21 février prochain. Au programme des groupes «clean» de Québec: IDFX, Noir Silence, Petit Géant et Rose Nocturne auquel se joindra Maynard.

Laissez la nature vous séduire

**BORÉALE**

Le goût distinctif et raffiné des bières Boréale est le résultat du mariage de quatre ingrédients soigneusement harmonisés: orge malté, houblon, levure et eau.

Aucun additif ni agent de conservation n'entrent dans la fabrication de ces bières haut de gamme.

LES BIÈRES DU NORD

## DIMTCHEVSKY, LEFEBVRE

Associées en communication  
organisantdes ateliers de formation  
sous le thème  
«LES AFFAIRES ET MOI»

Réorientation de carrière  
Démarrage d'entreprise  
Plan d'affaire  
Financement de l'entreprise  
Droit commercial  
Entreprises en difficultés  
Comptabilité  
Fiscalité

Début des ateliers:  
Samedi 4 marsdes ateliers d'information  
sous le thème  
«LES PROBLÈMES DE  
NOTRE TEMPS»

Le casse-tête de  
la vie conjugale  
La rupture  
Les problèmes  
de nos adolescents  
La toxicomanie  
Stress et burn-out  
Problèmes financiers

Information:  
385-1228  
481-2852

• LES ACTUALITÉS •

Nelson séduit les Suédois



PHOTO KAJ REHN, AP

**NÉ IL Y A UNE SEMAINE,** Nelson, le premier bébé rhinocéros à voir le jour en Suède, est sagement couché près de son gardien, Pelle Zettersten, du zoo de Kolmarden, à Norrköping, dans le centre du pays. Toute la semaine, le jeune Nelson a littéralement captivé l'attention des Suédois, ravis de cette naissance et soulagés de l'état du santé du nouveau-né, qui s'est amélioré après avoir donné quelques signes d'inquiétude. Longue vie à Nelson.

Réforme Axworthy

Coupes reportées en éducation: les étudiants n'en croient pas un mot

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Malgré le report possible des coupes dans les transferts aux provinces, les étudiants n'entendent pas baisser les armes tant qu'Ottawa ne s'engagera pas à maintenir à long terme les sommes versées au chapitre de l'éducation au Québec.

La Coalition étudiante contre la réforme Axworthy a soutenu hier qu'elle ne se laissera pas amadouer par les propos récents du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, voulant qu'aucune coupe ne sera effectuée dans les programmes sociaux cette année.

Lors de la conférence des ministres des Finances des provinces, le ministre Martin a informé cette semaine ses homologues que les programmes sociaux pourraient être épargnés l'an prochain, et que

les restrictions seraient reportées à plus tard.

« Cette façon de procéder du gouvernement relève purement d'une stratégie référendaire », a fait valoir hier François Rebello, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et porte-parole de cette coalition.

La Coalition étudiante, qui a d'abord célébré le report annoncé de la réforme Axworthy sur les programmes sociaux, avait manifesté son intention la semaine dernière de poursuivre sa bataille, convaincue que les coupes de 10 à 15 % envisagées dans les transferts se retrouveraient de toute façon dans le prochain budget fédéral.

Après ces nouvelles déclarations du ministre Martin, les étudiants exigent malgré tout maintenant l'engagement à long terme du fédéral de ne pas toucher aux programmes sociaux, notamment aux

paiements de transferts en éducation postsecondaire. « Tant qu'il n'y aura pas un gel des transferts, on va continuer la bataille. On trouve que ce n'est pas jouer franc jeu », de dire M. Rebello.

Les étudiants demandent toujours au fédéral de transférer sous forme de points d'impôts les sommes versées aux provinces en matière d'éducation, tel que réclamé par l'Assemblée nationale en décembre dernier.

D'ailleurs, la FEUQ et les autres fédérations étudiantes déplorent que le gouvernement de Jacques Parizeau n'insiste pas davantage pour obtenir ce mode de paiements de transferts. « Il n'y a eu aucune démarche faite par le gouvernement péquiste en ce sens depuis décembre. Peu importe les stratégies référendaires, il faut défendre les intérêts des étudiants », croit M. Rebello.

Société de développement des entreprises culturelles

Les dirigeants seront nommés la semaine prochaine

La nouvelle est bien accueillie

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Les dirigeants de la fameuse Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) seront nommés dès la semaine prochaine, après bien des rebondissements qui ont semblé menacer la création du nouvel organisme.

Le premier ministre, Jacques Parizeau, a confirmé jeudi soir par voie de communiqué que la SODEC était officiellement lancée, le conseil des ministres ayant adopté, mercredi, le décret prévoyant la mise en œuvre de l'organisme. La SODEC devrait être « opérationnelle » à compter du premier avril.

« Dès la semaine prochaine, le décret permettant la formation du conseil d'administration de la société d'Etat sera adopté », a précisé le premier ministre.

La nouvelle a été bien accueillie dans le milieu du cinéma. La critique libérale en matière de culture, Liza Frulla, s'est également dite « bien contente ». Et pour cause. Le projet de loi créant la SODEC est sa créature et le conseil des ministres du nouveau gouvernement l'a adopté tel quel. « Maintenant, j'attends de voir quelles personnes seront nommées à la SODEC ».

M. Parizeau avait prévu d'annoncer le lancement de la SODEC à Montréal, à la remise des prix Rideau honorant les acteurs de l'industrie du spectacle. Mais l'avion qui menait le premier ministre à Montréal a dû atterrir en catastrophe dans la capitale après avoir tourné en rond pendant plus de deux heures, en raison d'une défectuosité dans le train d'atterrissage.

La mise sur pied de la SODEC doit sonner le glas de la Société générale des industries culturelles (SOGIC) ainsi que celle de l'Institut québécois du cinéma. Ce dernier joue un rôle conseil auprès de la ministre de la Culture alors que la SOGIC est l'organisme d'aide aux in-

dustries du cinéma et de la télévision. La nouvelle SODEC intègre, outre ces deux importants secteurs, les industries du disque, du spectacle, de l'édition et les métiers d'art.

La SODEC a été mise en péril récemment. La première ministre de la Culture dans le gouvernement du Parti québécois, Marie Malavoy, avait exprimé son intention d'aller de l'avant avec la SODEC mais la seconde ministre, Rita Dionne-Marsolais, avait semé l'émoi en émettant des doutes sur le fonctionnement de l'organisme et en se posant des questions d'ordre éthique: les personnes issues d'un secteur culturel peuvent-elles être celles-là mêmes qui accordent des subventions aux créateurs des dites disciplines?

La mise sur pied de la SODEC doit sonner le glas de la Société générale des industries culturelles et de l'Institut québécois du cinéma.

La communauté artistique était montée au front puisque le projet SODEC avait été adopté à la suite d'une longue consultation. L'arrivée du premier ministre dans le dossier — M. Parizeau est maintenant responsable des dossiers culturels — a apaisé la clameur.

Hier, des échos enthousiastes ont accueilli l'annonce du lancement officiel de la SODEC.

« Cette société suicidaire qui est la nôtre est ravie », signale M. Robert Favreau de l'Institut québécois du cinéma (dont l'ex-président, M. Roger Frappier, démissionnait avec fracas au lendemain des déclarations de Rita Dionne-Marsolais).

« Nos informations nous indiquent que des consultations ont lieu. Donc, ce n'est pas bidon », note M. Favreau.

L'Union des artistes s'est réjouie de voir que l'organisme était lancé mais attend impatiemment d'en connaître les dirigeants.

Aucun des employés des deux organismes appelés à disparaître le premier avril prochain ne perdra son emploi, a-t-on rappelé hier au bureau du premier ministre. Le président de la SOGIC pour sa part, M. Charles Denis, quittera son poste le 31 mars.

Jeanne Calment, 120 ans

La doyenne des Français a un faible pour le chocolat

Paris (AP) — « Je suis la chouchou du bon Dieu » et « Dieu a dû m'oublier » sont deux des répliques favorites de Jeanne Calment. Née sous la III<sup>e</sup> République de MacMahon, la « gaminette » d'Arles célébrera le 21 février 1995, à 7 heures du matin, ses 120 ans. Doyenne des Français, certes, mais aussi la plus âgée des centenaires du monde!

Son anniversaire ne figure sur aucun calendrier, et pourtant personne n'oublie chacun des 21 février. A son âge canonique, Jeanne Calment flirte avec deux records du monde: celui de la longévité, et probablement celui du goût de la vie et de la gourmandise, qui ont, rien que pour elle, arrêté le temps.

Dans les appartements de la « Maison du Lac », sa retraite arlésienne où elle a élu domicile depuis 1985, la doyenne du monde grignote toujours le chocolat — son péché — que lui apportent ses visiteurs. La vue n'est plus très bonne, l'ouïe n'est pas bien meilleure, et un accident au fémur mal rattaché la contraignait à se déplacer en fauteuil roulant. Mais Jeanne Calment a toute sa tête, encore que, côté souvenir, il devient difficile — mais pour qui ne le serait-ce pas — de remonter 120 ans en arrière!

Née à Arles en 1875, sous le régime de MacMahon, cette Arlésienne a très tôt côtoyé l'immortalité. Son père Nicolas a vécu 94 ans — un âge exceptionnel dans les années 1830 — sa mère Marguerite 86 ans, et son frère 93 ans, pour ne citer qu'eux. Aujourd'hui, elle n'a malheureusement plus de famille, sa fille Yvonne et son petit-fils Frédéric étant décédés.

A 120 ans, elle a donc vu se dérouler le siècle devant ses yeux, et a assisté à des événements qui, pour les simples mortels, appartiennent déjà à l'histoire. Pourtant, pour Jeanne Calment, ils appartiennent à sa vie: l'inauguration de la statue de la Liberté (1886), la construction de la tour Eiffel (1889), le premier « homme-volant » Clément Ader (1890), l'affaire Dreyfus (1893), l'invention du cinéma par les frères Lumière (1895), la traversée de la manche en avion par Louis Blériot (1909), et puis deux guerres mondiales (1914 et 1939).

Spectatrice de l'histoire et camarade de ses acteurs: une rencontre avec le peintre Vincent van Gogh, qu'elle aime évoquer, ou la camaraderie de l'écrivain Frédéric Mistral, un ami de son mari.

**EXPOSITION D'ANTIQUITÉS ET ENCAN AU CENTRE DÉCOR DÉCARIE**

Une des plus grandes expositions d'antiquités et le plus grand encan public d'authentiques tapis de Perse et orientaux aura lieu les samedi 18 et dimanche 19 février au Centre Décor Décarie, 6900, boulevard Décarie. L'encan débutera à 14h. Tous les tapis vont être encantés un par un et il n'y aura pas de T.P.S. ou de frais de commission de 10%. Pour de plus amples informations, communiquez au 731-8339.

Publicité

**JEAN BARDE L'A LU:**  
« Grâce à John Gray, mes amis ont vécu des moments de complicité riieuse comme ils n'en avaient pas connus depuis longtemps. »

E L L E

Septembre 1994

**JOHANNE YERGEAU L'A LU:**  
« Un ouvrage à lire si l'on veut comprendre comment surviennent les conflits entre les hommes et les femmes. »

**COUP de POUCE**

Octobre 1994

**LUCY ET SNOOPY L'ONT LU:**

« LES HOMMES VIENNENT DE MARS, LES FEMMES DE VÉNUS »

« C'EST UN BON TITRE... TU DEVRAIS ÉCRIRE UN LIVRE COMME CA... »

« LES CHIENS VIENNENT DE JUPITER... LES CHATS DE LA LUNE »

La Presse

8 février 1995

**20 000 COUPLES L'ONT DÉJÀ LU...**

**BEST-SELLER 20<sup>e</sup> MILLE**

En vente dans toutes les bonnes librairies et chez Les Éditions LOGIQUES  
Tél.: (514) 933-2225  
Fax: (514) 933-2182

LES HOMMES VIENNENT DE MARS  
Les femmes viennent de Vénus

Comment améliorer la communication et obtenir le maximum de sa relation de couple

336 pages  
24,95 \$

**ET VOUS, L'AVEZ-VOUS LU?**

**VENTE 20% à 45%**

collection CALÈCHE

Bois de corisier  
Bois d'érable  
Mise de côté  
Grande sélection de chambres et salles à manger

meubles Poplaw DEPUIS 1948

Ensemble Louis-Philippe

6312 St-Hubert, Montréal • 271-4787

## • LES ACTUALITÉS •

CONCERTS CLASSIQUES

## Une visite en région

I. STRAWINSKI

Deux Suites pour petit orchestre; G. C. Wagenseil: Concerto pour trombone alto; M. Forsyth: These cloud-capp'd towers; A. W. Pryor: Blue Bells of Scotland; J. Brahms: Variations sur un thème de Haydn op. 56a et Danses hongroises n° 1, 3, 5, 6 et 10. Alain Trudel, trombone.

Orchestre symphonique de la Montérégie; dir. Marc David. Auditorium du cégep Édouard-Montpetit, le 16 janvier 1995.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

La vie musicale montréalaise, on l'oublie parfois, c'est aussi ce qui se passe dans la banlieue, ou, pour éviter ce terme que certains croient méprisant, dans les régions qui l'entourent. La Montérégie n'est donc pas à négliger et je me suis rendu entendre le travail de son orchestre.

Il est assez difficile de tenter d'évaluer un orchestre régional sur les mêmes bases d'excellence que l'OSM par exemple. Il faut reconnaître le côté «pédagogique» de la mission que se donne ce genre de formation. Cela vaut tant pour le public, qui apprend à aller au concert et à connaître la musique, pour les musiciens, qui prennent sur le tas une certaine expérience du jeu collectif, pour le chef, qui s'approprie du répertoire, que pour l'organisation entière, qui s'initie, à la dure, à la dure réalité économique du milieu culturel.

Dans le cas de l'OSmont, tous les ingrédients sont de bonne qualité, et la cuisine est très bien faite. Ce qui donne un petit miracle. Le concert de jeudi dernier, à Longueuil, en était la preuve. D'autant plus que le soliste invité était Alain Trudel, ce virtuose internationalement reconnu du trombone. Bravo aux organisateurs d'avoir attiré chez eux un musicien d'une telle qualité. Cela montre bien le souci jaloux qui est porté à la qualité de ce qui est présenté. Reste à parler de la musique.

Les petites Suites d'orchestre de Stravinski sont des miniatures d'humour et de virtuosité chez tous les pupitres et solistes. Le maître de l'orchestration ne se contente pas ici d'une orchestration de maître, comme le dit Adorno: Il invente toutes sortes de trucs plus amusants les uns que les autres qui réclament des musiciens un parfait contrôle de leur instrument. Ce ne fut pas vraiment le cas mais une bonne part de l'esprit y était. Cela a dû faire progresser l'orchestre au plan technique, quoiqu'on le sentait encore nerveux. Les trois pièces suivantes mettaient en vedette Alain Trudel.

Peu de choses à dire du concerto de Wagenseil, dont le contenu musical est plus que pauvre. Cela a quand même permis à l'orchestre de montrer qu'il est capable d'accompagner fort honnêtement. On le sentait parfois stimulé par la présence du soliste qui lui, un peu cabotin, s'en donnait à cœur joie dans tous les moments virtuoses. Le trombone alto a une sonorité chaude et moelleuse et le soliste le maîtrise facilement. Et on s'est même payé des jeux d'éclairage dans les cadences.

Suivaient deux «pièces de circonstances». Guère à dire sur le Forsyth, qui distille l'ennui comme les nuages de son titre. Quant à l'arrangement ar-

chi-virtuose du Blue Bells of Scotland, il a trouvé le soliste en forme olympique! Que de notes, d'ornements et de trilles! Jamais tromboniste n'a été si surprenant dans ce type de pièce. Le public, qui n'en demandait pas tant, a été électrisé. Un très beau moment, très amusant. Le chef a bien eu quelques petits problèmes d'ensemble avec le soliste, mais passons: on ne jouait pas un chef-d'œuvre.

Après l'entracte, c'était le temps de la «musique sérieuse». Les Variations sur un thème de Haydn, de Brahms, permirent à tous de montrer ce qu'ils avaient dans le ventre, et me permirent de mieux évaluer l'orchestre. Les hautbois et les bassons, de même que les cors sont déjà d'un excellent niveau, ce qui fait pâlir un peu les flûtistes. Quant aux clarinettes, elles semblent issues d'un orchestre bavarois; pour intéressante qu'elle soit en temps d'Oktoberfest, cette manière de jouer ne sied guère à une formation symphonique qui se voudrait sérieuse.

Les cordes n'ont pas encore le fondu et la chaleur à laquelle on peut s'attendre. L'enthousiasme des instrumentistes pallie bien des petits accrocs car il n'y a pas une once d'ennui ou de routine dans leur jeu. Il est très long et ardu pour une formation de trouver une sonorité d'ensemble authentique. Cela n'arrive qu'avec le temps. Souhaitons que l'OSmont puisse s'en trouver encore, pour lui et pour notre plaisir. Je tiens aussi à ajouter que l'acoustique de l'auditorium n'aide vraiment personne. Il existe, j'en suis certain, quelques églises non loin qui avantageraient grandement l'orchestre.

Marc David dirige tout cela avec élégance et précision. Il ne prend pas grand risque mais met tout en place avec la plus grande propreté. Ses arrêts entre chaque variations viennent sûrement plus d'un besoin de tenir ses troupes que d'une vraie pensée musicale, même si parfois l'effet était assez intéressant. On sent que ce chef a de la trempe en plus de la technique, ce qui donne envie de l'entendre avec une formation plus expérimentée. Son travail à la tête de l'OSmont est cependant irréprochable. Je tiens à souligner que c'est avec des musiciens aussi doués et qualifiés qu'il faut que nos jeunes orchestres travaillent afin de pouvoir progresser et sans cesse s'améliorer.

Pour terminer, il y avait cinq des toujours populaires Danses hongroises du même Brahms. Quel cadeau pour un public déjà enthousiaste! Ce ne fut pas un coup dans l'eau. Il y a toujours un réel plaisir à voir et à entendre un orchestre et un public entrer en une telle osmose de joie. C'est d'ailleurs là le but de cette musique et l'objectif que s'était fixé Brahms en les composant. La salle était pleine à craquer et je suis persuadé que très nombreux sont ceux qui vont se précipiter au prochain concert de «leur» orchestre. Ils ont raison et peuvent le faire avec fierté.

Un concert n'est pas qu'une occasion d'excellence technique ou d'interprétation magistrale: c'est aussi un moment de plaisir, en autant qu'un niveau de qualité assez élevé soit respecté pour permettre de ne pas trop s'accrocher aux détails. Marc David et sa troupe remporte le pari haut la main. Pour une première visite en région, je n'en demandait pas tant.



**PAS CHANCEUX,** ce cycliste chinois vient d'écoper d'une contravention à une intersection de Pékin. Les autorités policières ont formé une toute petite brigade de huit policiers dans le cadre d'une campagne de sensibilisation des millions de cyclistes et de piétons de la métropole au code de la circulation.

PHOTO AP

Le surréalisme à la barre

## Colin Ferguson dispute la une des médias new-yorkais à O. J. Simpson: le jury délibère

FRÉDÉRIC BICHON  
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Quinze témoins l'identifient comme celui qui a tué six personnes et en a blessé 19 autres. Ses avocats le déclarent fou et démissionnent, mais Colin Ferguson, accusé, défenseur et unique témoin à décharge, se dit victime d'un complot.

Depuis trois semaines, ce procès qui souligne les limites de la notion juridique de la démence dispute à celui d'O. J. Simpson la une des médias new-yorkais.

Le jury a commencé hier à Mineloa (50 km au nord de New York) à délibérer sur le cas de cet immigré jamaïcain de 37 ans, accusé d'avoir tiré sur les passagers d'un train de banlieue en début de soirée, le 7 décembre 1993. Il risque la prison à vie s'il est reconnu coupable des 93 chefs d'inculpation. «93, parce que nous étions en 1993. Si nous avions été en 1925, l'accusé devrait répondre de 25 chefs d'inculpation», a commenté l'avocat Ferguson en parlant comme à son habitude de l'inculpé Ferguson à la troisième personne.

Ses déclarations sont parfois tellement bizarres qu'elle déclenchent des fous rires dans la salle d'audience, où sont pourtant

présents des victimes, des veuves et des orphelins. Le juge, qui se base sur une expertise, et l'accusé sont d'accord sur un point: Colin Ferguson est sain d'esprit et il est apte à comparaître. Mais ses avocats ont démissionné après qu'il eut refusé de plaider la démence, bien que des psychiatres le jugent atteint de «paranoïa hallucinatoire». Ferguson a refusé une contre-expertise. «Il préfère être condamné plutôt qu'être considéré comme fou», assure un de ses anciens avocats, Ron Kuby.

Selon un autre rapport dont le Village Voice a publié des extraits cette semaine, ce brillant diplômé universitaire, qui travaille dur dans la bibliothèque de sa prison pour défendre son dossier, a basculé dans la démence après quelques années aux Etats-Unis, la «terre promise» ne lui ayant offert qu'une série d'échecs professionnels et personnels.

Dans une plaidoirie de trois heures jeudi, Colin Ferguson a expliqué qu'il était victime d'un vaste complot orchestré par la CIA (agence américaine de renseignement). Lors des nombreuses entrevues accordées depuis sa cellule, il a parfois précisé que cette conspiration était à motivation raciste: un homme de race blanche lui aurait dérobé son revolver alors qu'il dormait à bord du train.

Les témoins de l'accusation sont tous complices, a-t-il assuré. «Les gens signent des trucs, et d'un seul coup cela devient une identification (...) On a vu cet homme des centaines de fois à la télévision, donc nous l'identifions.»

L'audition des témoins a donné lieu à des scènes aussi dramatiques que surréalistes. «Avez-vous vu l'accusé tirer?», demandait par exemple Ferguson, dans le rôle de l'avocat. «Je vous ai vu tirer.» «M. le juge, j'aimerais que le témoin réponde sans impliquer la défense.»

Selon lui, l'assassinat le 28 novembre dernier du meurtrier en série Jeffrey Dahmer, le «boucher de Milwaukee» qui avait tué dix-sept personnes, participait de cette conspiration. Il n'a pas expliqué pourquoi.

A ce complot participent les employés du tribunal, qui l'affameraient. Mais Ferguson a été vu jetant le contenu de ses sandwiches, illustration du va et vient permanent entre le franc délire et une logique calculée.

Après avoir bloqué les débats autant qu'il le pouvait sous prétexte qu'il n'arrivait pas à convaincre ses témoins de venir à la barre, il a appelé... un des responsables de l'enquête, témoin à charge, qui n'a bien entendu pas corroboré sa théorie.

## Avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec

**É**couter. S'exprimer. Questionner. Dire ce que nous sommes, ce que nous voulons devenir, ce que nous voulons léguer. En parler, librement. Avec ses amis, ses voisins, ses enfants et même ses petits-enfants. Pour vraiment décider de l'avenir du Québec.

Peu importe où vous habitez, la Commission des aînés et des aînés sur l'avenir du Québec sera bientôt de passage près de chez vous :

<b>MONTRÉAL</b>	Le lundi, 20 février Audition des mémoires nationales, 13 h à 17 h Forum, 9 h à 12 h Centre Sainte-Catherine (grande salle) 1700, rue Amherst
<b>LAVAL</b>	Le mardi, 21 février Café-rencontre, 9 h à 11 h Forum, 14 h à 16 h Place des Aînés 435, boul. Curé-Labelle

# Écouter.

Participez en grand nombre, nous voulons tous vous entendre.  
Pour rejoindre sans frais votre commission : **1 800 381-7084.**

Pour que  
tout le monde  
ait son mot à dire

Québec

# LE DEVOIR

# POLITIQUE

Sondage de Radio-Canada

## Rien n'est joué, affirme le Bloc

«On part à 40 %: il y a encore du travail à faire», dit Gilles Duceppe

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Malgré des chiffres qui portent à croire que la bataille référendaire se dirige tout droit vers une répétition de 1980, les souverainistes assurent que tout reste à jouer et qu'il n'est pas question, pour l'instant, de reporter l'échéance afin d'éviter une défaite aux conséquences dramatiques pour le Québec.

Se fondant sur le fait que 40 % des Québécois sont prêts à voter pour «la séparation», ils constatent en effet la présence d'un bloc solide, un point de départ qui n'existait pas en 1980, alors que cet appui plafonnait à 22 %.

«On ne vote pas demain matin. Il y a encore du travail à faire. Les commissions régionales tournent. On part à 40 %, et on va continuer sur ça», a déclaré hier le whip du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

«Il faut convaincre les gens. On ne veut pas endoctriner les gens, on veut les convaincre. Et on va les convaincre», a promis le député.

M. Duceppe réagissait au sondage rendu public jeudi par Radio-Canada et qui démontre que le NON au projet péquiste recueilleraient quelque 60 % des appuis, un résultat identique à celui obtenu lors de la consultation sur la souveraineté-association effectuée par le gouvernement de René Lévesque. Le sondage indique en outre qu'une majorité de Québécois — 51 % contre 39 % — préfèrent, «à tout prendre», le *statu quo* dans la fédération à la souveraineté.

Mais invoquant qu'il faut regarder l'ensemble des questions du sondage, le député a préféré s'attarder à d'autres données.

«Nous avons 40 %. Mais des analystes vous diront que nous n'avons pas nécessairement fait le plein d'appuis, que jusqu'à 30 % des gens peuvent encore changer d'avis. Et il y a 52 % des Québécois qui restent persuadés que la souveraineté va se faire un jour», a-t-il déclaré.

M. Duceppe a ajouté que le sondage «fait la preuve hors de tout doute» que le reste du Canada demeure inflexible quant à l'attribution d'un statut particulier ou le transfert de pouvoirs spéciaux au Québec. «Nous de-

vons convaincre les Québécois que le Canada anglais n'acceptera jamais les demandes du Québec», dit-il.

Quant à l'hypothèse d'un report du référendum qui semble faire son chemin au sein du cabinet Parizeau — la souveraineté «un jour» pourrait en être la cause —, M. Duceppe a soutenu qu'«on ne peut pas reporter quelque chose qui n'est pas fixé. Je n'ai pas vu de déclarations qui parlaient du printemps ou de l'automne».

«Je ne peux pas parler pour le gouvernement du Québec. C'est lui qui décidera. Il faut voir ce qui sera proposé à travers les commissions régionales. (Mais) il y a un engagement à tenir le référendum en 1995, et il n'y a rien de changé pour l'instant.»

On se souviendra que le chef du Bloc, Lucien Bouchard, avait créé certains remous il y a quelques mois en déclarant, encore qu'en termes nébuleux, que la nécessité pour les souverainistes de gagner le référendum devait avoir préséance sur le respect d'une date, fût-elle l'objet d'une promesse électorale.

A cet égard, M. Duceppe a convenu qu'«on veut toujours un référendum gagnant. Mais quand on dit qu'il faut le gagner, il faut également agir à un moment donné. On va considérer l'ensemble de ces critères».

De son côté, la vice-première ministre Sheila Copps s'est réjouie de ce que le sondage «reflète notre conviction que la grande majorité des Québécois veulent rester au sein du Canada. On ne veut pas être présumptueux, mais ça augure bien pour le référendum parce que les écarts sont assez grands».

Mme Copps a invité le gouvernement Parizeau à procéder dans les meilleurs délais, puisque, à son avis, «les Québécois veulent que les questions soient posées et qu'on en finisse».

Quant à l'adhésion exprimée par une majorité de Québécois à une forme de fédéralisme renouvelé, la vice-première ministre a cité en exemple son secteur de l'Environnement, où des ententes fédérales-provinciales sont sur le point d'être conclues, pour affirmer qu'«on est en train de renouveler la fédération à tous les jours».

## Les taxes sur le tabac remontent

1,20 \$ de plus pour une cartouche de cigarettes au Québec et en Ontario

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Un an et quelques jours après la tourmente qui a mené à une réduction draconienne des taxes sur le tabac, Ottawa et deux provinces — le Québec et l'Ontario — repartent en sens inverse.

À la suite d'une entente conclue mardi dernier lors de la réunion fédérale-provinciale des ministres des Finances, les trois gouvernements ont en effet résolu d'augmenter de 60 cents chacun la taxe d'accise applicable à la cartouche de 200 cigarettes. Cette mesure entre en vigueur aujourd'hui même.

Les fumeurs québécois et ontariens devront donc déboursier 1,20 \$ de plus pour se procurer une cartouche.

Aux Communes hier, le ministre Paul Martin a indiqué que cette décision correspondait aux dispositions du plan national de lutte à la contrebande du tabac, annoncé au début de février 1994 et qui prévoyait que les taxes seraient graduellement haussées à mesure que les réseaux de trafic seraient éliminés.

«Les augmentations de taxes que nous annonçons aujourd'hui résultent directement des succès marqués jusqu'à présent» dans ce domaine, a déclaré M. Martin, qui a assuré qu'il était de l'intention d'Ottawa de continuer d'augmenter la taxe «avec le temps». «Si on a commencé avec le Québec et l'Ontario, c'est que c'est là qu'on avait fait les coupures les plus substantielles.»

Le 8 février 1994, aux prises avec un sérieux problème d'écoulement de cigarettes sur le marché noir, Ottawa décidait de réduire ses taxes applicables au tabac de 5 \$ la cartouche de 200 cigarettes et d'égaliser jusqu'à concurrence de 10 \$ les diminutions imposées par les provinces. Le même jour, Québec annonçait une diminution de 11 \$ la cartouche de sa taxe provinciale.



Le ministre des Finances, Paul Martin, dépose aux Communes les documents législatifs décrétant la hausse de taxe qui entre en vigueur aujourd'hui même.

Le geste fédéral avait alors été vertement dénoncé par toutes les provinces, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick. Mais deux semaines plus tard, l'Ontario, faisant face au déplacement de la contrebande vers son territoire et à l'exode de ses fumeurs qui allaient s'approvisionner en masse au Québec, était forcé d'emboîter le pas et de réduire ses propres taxes de 9,60 \$ la cartouche.

On estimait alors les pertes de revenus annuelles à 450 millions \$ pour le fédéral, à 210 millions \$ pour le Québec et à 500 millions \$ pour l'Ontario.

Selon le ministère fédéral des Finances, ce sont 65 millions \$ que

pourra récupérer le Trésor canadien avec cet ajustement à la hausse de la taxe d'accise. Une somme modeste, a convenu M. Martin, «mais chaque sou compte».

«Nous avons réduit nos taxes avec réticence, a-t-il expliqué. Et il faut qu'il y ait un équilibre. Les autorités — la GRC et Douanes Canada — ont fait un très bon travail pour juguler la contrebande. Mais nous voulons maintenir un certain équilibre afin d'éviter qu'on se retrouve dans la situation où on se trouvait avant de bouger la première fois.»

Le ministre a par ailleurs nié que cette décision vise à calmer un tant soit peu la tempête à quelques jours

de la présentation de son budget. «Ce n'est pas une question budgétaire. L'année passée, lorsqu'on a procédé, c'était avant le budget. La diminution des taxes résultait d'une entente entre les trois gouvernements», et les ministres des Finances Floyd Laughren (Ontario), Jean Campeau (Québec) «et moi voulions agir à l'extérieur du cadre du budget fédéral».

Au Bloc québécois, l'annonce de M. Martin, qualifiée de «mesure isolée» a été accueillie avec suspicion. «On dit que le plan de lutte à la contrebande fonctionne bien, mais on n'a eu aucun rapport là-dessus du solliciteur général», a déclaré le député Gilles Duceppe.

## La frousse de Jacques Parizeau

### Le F-27 sous la loupe

Québec (PC) — L'appareil de type F-27 qui a connu des ennuis techniques, jeudi soir, alors que le premier ministre du Québec Jacques Parizeau était à bord, est actuellement soumis à une batterie de tests, a fait savoir hier le service aérien du gouvernement.

Dès que le rapport traitant de tous les aspects de l'incident sera complété, il sera acheminé au Bureau de la sécurité des transports du Canada, conformément aux pratiques habituelles.

Le personnel du service aérien gouvernemental a travaillé toute la nuit de vendredi pour vérifier les composantes électriques et mécaniques de l'appareil.

Le F-27 ne sera remis en service que lorsqu'on sera confirmé qu'il est pleinement sécuritaire pour les passagers.

L'avion a quitté Québec pour Montréal, jeudi à 17h30, avec onze personnes à bord, soit le premier ministre Parizeau, son épouse Lisette Lapointe, trois adjoints de M. Parizeau, deux adjoints de la ministre

Pauline Marois, un garde du corps et trois membres d'équipage.

Après dix minutes de vol, le capitaine Roger Garant a décidé de retourner à Québec après avoir constaté une anomalie au train d'atterrissage: la roue avant était tournée sous un angle de 70 degrés.

Après avoir survolé la région pendant deux heures pour brûler du carburant, l'avion a atterri sans incident.

M. Garant possède 27 ans d'expérience comme pilote. Il dit avoir une grande confiance en l'appareil qui compte 25 000 heures de vol et qui est entretenu d'après les normes les plus rigoureuses.

Le gouvernement du Québec possède deux appareils de type F-27; l'un compte 30 sièges et l'autre est aménagé en salon avec 19 fauteuils.

Un rapport de Transports Canada datant de 1993 avait relevé certaines anomalies dans le service aérien du gouvernement du Québec. On y avait noté certaines situations qui augmentaient les risques d'accident. Soixante mesures correctrices ont été apportées depuis ce rapport.

# Un taux qui grimpe grimpe grimpe

12%

8,25%

8%

7,75%

7,5%

Le REER  
ÉVOLUTAX

Un REER à taux fixe non rachetable dont le taux grimpe et grimpe pendant 5 ans!  
Le REER ÉVOLUTAX est aussi offert pour un terme de trois ans.

Contribuez dès maintenant en composant le  
1 800 463-REER (7337)  
ou passez nous voir.

Également disponible dans les succursales du Trust Général

BANQUE  
NATIONALE  
Notre banque nationale

Taux sujets à changement sans préavis.

LIBRAIRIE  
**LE BOUQUIN**  
Heures d'ouverture:  
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,  
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h  
395, Boul. Cartier, Laval  
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:  
- lois, règlements  
- livres administratifs, techniques  
- livres d'art, etc.  
Commandes téléphoniques acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

**NOURAIE**  
La plus grande sélection de tapis persans  
Tapis de qualité supérieure  
Tapis neufs, semi-antiques et antiques

OGILVY  
CINQUIÈME ÉTAGE  
1507 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

## • POLITIQUE •

Tenue du référendum: le sondage de la SRC refroidit les ardeurs

# Les jeunes péquistes préfèrent l'automne

Le député Charbonneau croit même que ça peut attendre quatre ans

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les résultats du sondage publié par Radio-Canada, qui donne 40 % d'appui à la souveraineté, ainsi que les opinions émises par plusieurs participants aux commissions sur l'avenir du Québec, incitent des péquistes à suggérer que le référendum sur la souveraineté ait lieu plus tard que tôt.

Ainsi, les jeunes péquistes préfèrent que le référendum ait lieu à l'automne plutôt qu'au printemps. Tandis que des députés, comme celui de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, pensent qu'on devrait le reporter, jusqu'à la fin du mandat de quatre ans du gouvernement péquiste, s'il le faut pour forger un consensus solide parmi les Québécois.

Pendant ce temps, une agence d'information financière de Toronto, Money Market International (MMS), véhiculait hier, la rumeur, qui circulerait à New York, selon laquelle le gouvernement Parizeau s'apprêtait à annoncer, ce week-end, le report du référendum dans deux ans. Le bureau du premier ministre s'est empressé de nier cette rumeur.

«C'est complètement farfêlé et sans fondement, a déclaré l'attachée de presse de M. Parizeau, Marie-Josée Gagnon, hier soir. M. Parizeau a tou-

jours parlé de 1995, il parle encore de 1995. Rien n'a changé». Le ministre des Transports, Jacques Léonard, a pour sa part prédit que le scrutin aurait lieu au printemps.

En fait, le gouvernement et le Parti québécois prennent les dispositions pour être prêts à tenir ce référendum avant l'été. Mais M. Parizeau et la vice-présidente du PQ, Monique Simard, avaient souligné que, si au terme des commissions sur l'avenir du Québec, ils constataient que «les Québécois ne sont pas assez informés», ils organiseraient d'autres exercices pour «les informer davantage».

Des représentants des jeunes péquistes ont suggéré cette semaine de tenir le référendum à l'automne plutôt qu'au printemps, aux audiences de la commission avant-hier. Leur président national, Eric Bédard, abonde dans ce sens.

Dans un entretien avec *Le Devoir*, M. Bédard donne pour motif à sa préférence le fait que les universités et les cégeps seront déserts en juin, et que les souverainistes se priveraient de tribunes intéressantes. Au contraire, les activités battent leur plein dans les institutions.

De son côté, le député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, affirme que les résultats du sondage de Radio-Canada et plusieurs interventions faites devant les commissions, l'incitent à suggé-

rer que le gouvernement s'abstienne de précipiter les choses s'il se rend compte «qu'on se dirige vers un mur de ciment».

Selon lui, le gouvernement doit prendre tout le temps voulu pour que se forge un consensus solide entre Québécois avant de tenir le référendum. Rien ne presse, dit-il. «Nous avons été élus pour quatre ou cinq ans», a-t-il rappelé.

Selon lui, «il y aurait des conséquences à perdre un deuxième référendum en 15 ans». Il perçoit dans le sondage publié par Radio-Canada «un signal d'alarme». Les Québécois ne sont pas prêts, ne sont pas sûrs. «La peur joue beaucoup».

Il note également que plusieurs participants aux commissions proposent des voies détournées pour obtenir un OUI: des questions à choix multiples par exemple, qui dénotent, à son avis, d'un manque de confiance dans les chances du OUI de l'emporter sur la question soumise par M. Parizeau, et qui témoignent de la crainte qu'en se disant NON encore une fois, les Québécois en sortent perdant.

Le sondage CROP-Environics-Radio-Canada, montre d'ailleurs que 51 % des Québécois pensent que le Québec se placerait en situation de faiblesse face au reste du Canada s'ils votent contre la souveraineté une deuxième fois en 15 ans. 60 % des Canadiens hors Québec sont du même avis.

# Les jeunes réclament à leur tour une charte des droits

MICHEL HÉBERT  
PRESSE CANADIENNE

La constitution d'un éventuel Québec souverain devra prévoir non seulement une Charte des régions, une Charte des responsabilités envers les aînés, mais aussi une Charte des droits des jeunes.

«La meilleure façon de reconnaître l'importance de la jeunesse, c'est d'inscrire ses droits dans la constitution, la mère de toutes les lois», a fait valoir la jeunesse de Val d'Or hier devant la commission des jeunes sur l'avenir du Québec en tournée en Abitibi hier.

On a d'ailleurs rappelé que les Nations unies avait adopté une convention des droits de l'enfance faisant ainsi la preuve que la Charte des droits de l'homme ne leur suffit pas.

L'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec prévoit que la constitution d'un État québécois comporterait une charte des droits et libertés de la personne de même que la reconnaissance de droits aux anglophones et aux autochtones.

«Aucune précision n'a été apportée quant au contenu d'une éventuelle charte des droits de la jeunesse, entre autres parce que le train de la consultation est un TGV», a-t-on aussi remarqué.

Des textes d'élèves, déposés hier devant la commission, demandent qu'un Québec souverain accorde le droit de vote à 16 ans et la possibilité de choisir la formation professionnelle avant la fin du secondaire.

Par ailleurs, la Fédération des

groupes ethniques du Québec a soutenu devant la commission régionale de Montréal que «nous sommes tous une race de perdants».

La fédération, qui affirme représenter 30 ethnies du Québec, a défendu une position essentiellement fédéraliste.

«Ceux qui veulent chambarder ce pays ne devraient pas oublier que nous sommes tous une race de perdants: autochtones écrasés par les blancs, Français défaits sur les plaines d'Abraham, loyalistes chassés des colonies américaines, Irlandais affamés dans leur pays, immigrants vaincus chez eux et venus ici pour un mieux-être, réfugiés des Premières et Deuxièmes Guerres mondiales. Pour tous, le Canada a été et restera leur terre d'accueil», a lancé le porte-parole du groupe, Jean Taranu.

Même si les augures ne lui donnent pas raison, le vice-président de la commission de l'Estrie, André Langevin, a confié cette semaine que le OUI l'emportera au référendum.

Mais si d'aventure le NON l'emporte du fait de la polarisation du vote des anglophones et des allophones, cela pourrait être «dangereux», créer un «climat malsain» au Québec.

«Qui forme la majorité? Les francophones, répond-il, et combien de temps toléreront-ils cette division? C'est comme s'il y avait deux Québec, celui des anglophones et des allophones et celui des francophones.»

De tels propos avaient forcé Pierre Bourgault à démissionner de son poste de conseiller spécial du premier ministre Parizeau.



### Formation professionnelle

## Garon et Harel main dans la main

LE DEVOIR

Les ministres Jean Garon et Louise Harel n'ont jamais été en guerre. Leurs ministères respectifs, ceux de l'Éducation et de l'Emploi, si. C'est-à-dire jusqu'à hier. «Sur la question de la formation professionnelle, la guerre larvée entre le ministère de l'Éducation et le mien est terminée, tout au moins au parlement», a annoncé hier Mme Harel, titulaire du ministère de l'Emploi. «Les disputes des 25 dernières années nous ont fait perdre beaucoup de temps et de ressources. À partir de maintenant, nous allons travailler ensemble, main dans la main.»

Mme Harel et M. Garon participaient à une table ronde qui clôturait le colloque de la Centrale des enseignants du Québec (CEQ), intitulé «Pour la formation professionnelle, un projet».

L'événement inauguré jeudi dernier, à Laval, a attiré environ 400 personnes, des enseignants du secondaire et du collégial, des professionnels (orienteurs scolaires, fonctionnaires, etc.) et des spécialistes des universités ou des centres de recherche.

Les deux ministres du gouvernement péquiste étaient invités à répondre à une question précise: «Quels sont vos engage-

ments pour les jeunes et pour les adultes en formation professionnelle?»

Ils ont donc profité de cette tribune pour faire le point sur leurs grandes intentions dans le secteur de la formation professionnelle. Mme Harel a rappelé qu'elle allait déposer «au printemps» un projet de loi obligeant les entreprises à consacrer 1 % de leur masse salariale à la formation de leur main-d'œuvre. M. Garon a réitéré sa volonté de mieux arrimer l'école et l'entreprise. Les deux ministres ont parlé de l'importance du projet pédagogique dans le cadre du développement socioéconomique.



Jean Garon

# NOUS FAISONS BANQUE À PART...



Pour les petites entreprises aux grandes idées: du capital de risque.

50 ANS  
BÂTISSEUR D'ENTREPRISES PROSPÈRES

La Banque fédérale de développement est un important investisseur de capital de risque au Canada. Notre but est de promouvoir le développement des PME qui présentent un potentiel de croissance prometteur et une équipe de gestion dynamique. ● Mais ce qui fait de nous une banque à part, c'est notre façon de procéder. À titre d'investisseur unique ou en partenariat, nous pouvons vous offrir le financement dont vous avez besoin et ce, que vous soyez au stade de démarrage ou d'expansion. Par notre participation active et notre support continu, nous vous aidons à bâtir une entreprise prospère. Peu importe la forme qu'il prend, notre engagement est à long terme. ● Si nous faisons banque à part, ce n'est pas par hasard. Avec plus de 100 millions de dollars investis dans les petites entreprises canadiennes, notre différence se fait sentir à travers le pays. ● Pour en savoir davantage sur la BFD, faites le 1 800 361-2126.

Nos services sont complémentaires à ceux du secteur privé.  
The Bank offers its services in both official languages.



BFD  
FBDB

Banque fédérale de développement  
Federal Business Development Bank

### La cote du Canada sous surveillance

## Martin se fait malmener par l'opposition

JOËL BELLAVANCE  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a été malmené aux Communes par les députés de l'opposition, hier, à la suite de la décision de Moody's Investors Service de mettre la cote de solvabilité du Canada sous surveillance.

Le dollar canadien, de son côté, a repris hier tout le terrain qu'il avait perdu dans la foulée de l'annonce de l'importante maison de cotation de New York.

Après avoir perdu près d'un demi-cent, jeudi, forçant la Banque du Canada à intervenir en décrétant une hausse d'un demi-point de pourcentage des taux d'intérêt à court terme, le huard a clôturé la journée à 71,29 cents, soit une augmentation de 0,49 cents par rapport à jeudi.

Aux Communes, le Parti réformiste a mené une charge à fond de train contre le plan de réduction du déficit du gouvernement Chrétien, en réclamant des compressions encore plus importantes dans le prochain budget.

Le Bloc québécois, quant à lui, a sommé le ministre Martin d'annoncer la date de son budget afin de rassurer les marchés financiers.

Le ministre Martin s'est voulu rassurant en soutenant que l'objectif de ramener le déficit d'Ottawa à 3 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici à 1996-97, ou 25 milliards \$, est provisoire.

Il a ajouté que son gouvernement tient à éliminer éventuellement ce

boulet financier, mais il n'a pas précisé quand cela se produira. Ottawa a toujours accusé un déficit depuis l'exercice financier de 1969-70, année où le gouvernement a enregistré un surplus de 120 millions \$.

L'an dernier, le déficit a atteint un niveau record de 42 milliards \$. Cette année, il devrait être inférieur aux 39,7 milliards \$ prévus dans le dernier budget.

«Nous avons toujours dit que l'objectif de 3 % du PIB était un objectif intérimaire que nous allons respecter. Ce sera une réalisation remarquable et nous avons l'intention, en bout de piste, d'éliminer le déficit», a déclaré M. Martin.

Le député réformiste Stephen Harper a immédiatement jugé ces intentions «insuffisantes», d'autant plus qu'elles auront ajouté, après quatre ans, près de 100 milliards \$ à la dette accumulée du pays.

À l'heure actuelle, cette dette s'élève à quelque 548 milliards \$.

«Afin de rétablir la crédibilité financière du gouvernement auprès des marchés financiers, le ministre Martin doit se fixer des objectifs qui vont au-delà de 1996-97 et annoncer des compressions encore plus importantes dans son prochain budget», a fait valoir M. Harper.

Moody's se dit inquiète de voir qu'Ottawa n'a pas d'objectifs clairs en matière de réduction du déficit après l'exercice financier de 1996-97, période où la croissance de l'économie canadienne devrait commencer à ralentir, selon les économistes.

### La CSN concocte son préambule

## Se libérer du centralisme

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Les membres de la CSN, réunis Len congrès spécial depuis quelques jours à Montréal, ont adopté, hier, presque à l'unanimité, une déclaration solennelle destinée à servir de préambule au projet de loi du Parti québécois sur la souveraineté.

En agissant de la sorte, la CSN a répondu à l'invitation lancée à tous les Québécois par le premier ministre Parizeau afin de rédiger, dans un élan collectif, le préambule du projet de loi.

La déclaration de souveraineté soumise par la CSN met notamment en lumière que le peuple québécois, au cours de son histoire, a dû «se libérer de la domination coloniale» et doit maintenant faire face à «l'autorité centralisatrice fédérale».

La CSN relève aussi, chez les Québécois, «une intention obstinée de nous gouverner nous-mêmes, qui

n'a jamais connu d'autres limites que celles imposées soit par la force, soit par la contrainte politique d'institutions contrôlées par d'autres».

La déclaration souligne également que l'actuelle constitution du Canada a été adoptée sans l'accord du Québec «et contre le gré de son gouvernement et de son Assemblée nationale».

À la toute fin, la déclaration exprime le désir que le Québec souverain «soit une terre de solidarité: entre les personnes, entre les groupes, entre les communautés et avec les nations autochtones; solidarités sociales, économiques et culturelles, dans le respect des diversités; solidarité avec les générations futures par le respect de l'environnement; enfin solidarité avec la communauté internationale».

La déclaration de souveraineté de la CSN a été préparée par quelques militants du syndicat en collaboration avec le comité exécutif de la centrale.

LE DEVOIR

# LE MONDE

## Algérie: une longue semaine rouge

Intellectuels, artistes et militants politiques sont de moins en moins épargnés

Au terme d'une semaine plus meurtrière que jamais, un nouveau journaliste a été abattu hier en Algérie. Les forces de sécurité algériennes ont par ailleurs annoncé avoir abattu 39 «criminels», terme utilisé pour désigner les intégristes armés, au cours d'opérations menées entre mardi et jeudi dans plusieurs régions du pays. Djamel Ziater, 35 ans, journaliste depuis une dizaine d'années au quotidien oranais *Al Djoumhouria* (La République) a été tué par balles alors qu'il se rendait sur la tombe de sa mère.

Alger (AFP) — L'Algérie a vécu une nouvelle semaine de terreur, marquée par une spectaculaire vague d'assassinats d'intellectuels, d'artistes et de militants politiques, alors que le ramadan, jugé propice au «Djihad» (guerre sainte) par les groupes islamistes, entre dans sa troisième semaine.

Ce déchaînement de violence alimente une psychose au sein de la population à Alger, qui redoute de nouvelles attaques-suicides avant la fin de ce mois de jeûne musulman, et dans les campagnes, où les exactions se poursuivent loin des regards.

Vendredi matin, un journaliste du quotidien régional gouvernemental *El-Djoumhouria* (La République) a été assassiné à Gdeyl, près d'Oran (ouest). Djamel Ziater, 35 ans, venait de se recueillir sur la tombe de sa mère.

C'est le 29<sup>e</sup> journaliste tué depuis mai 1993 dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés, qui ont condamné à mort les professionnels des médias. Samedi dernier, un journaliste avait échappé à une embuscade à Alger.

Fin janvier, les groupes islamistes armés avaient ordonné à leurs «moudjahidines» (combattants) d'intensifier leurs opérations.

Malgré le renforcement des mesures de sécurité, leurs commandos — des jeunes âgés d'une vingtaine d'années — ont frappé jusque dans le centre d'Alger.

Cette campagne d'assassinats a visé des cibles «symboles», comme le directeur du théâtre national algérien, Azeddine Medjoubi, le célèbre musicien Rachid ou la présidente d'une association féministe, Nabila Diahnine.

Mais ces attentats, à l'impact médiatique assuré, ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Dans

l'intérieur, les enlèvements, les meurtres — souvent accompagnés de mutilations — et les intimidations se poursuivent sans trêve, selon des témoignages concordants.

«Dès la tombée de la nuit, nous nous barricadons», explique un habitant d'un village de Petite Kabylie. Là, en quelques mois, des islamistes armés ont détesté les habitants de leurs papiers, incendié l'agence postale, la mairie, un magasin d'Etat. Une dizaine de personnes ont été décapitées. Il y a vingt jours, un villageois a été enlevé.

### Un sentiment d'abandon

Dans les hameaux isolés, règne un terrible sentiment d'abandon. «Ici, il n'y a personne pour nous protéger», explique un vieux villageois.

Jeudi, le Mouvement pour la République (MPR), qui regroupe des associations «démocrates», violemment hostiles aux islamistes, a appelé les Algériens à «l'autodéfense», en estimant que les forces de sécurité ne pouvaient plus assurer la sécurité des citoyens.

L'armée, en première ligne, poursuit sans relâche sa stratégie «d'éradication», en attaquant les zones de maquis.

En treize jours, 105 islamistes armés ont été tués, à Alger et dans l'intérieur, selon un bilan établi à partir des communiqués officiels. Les pertes des forces de sécurité ne sont pas rendues publiques.

Pour la première fois, un groupe armé algérien a lancé la semaine dernière un raid contre un pays voisin, la Tunisie, et tué six gendarmes d'un poste de la Garde nationale à Sendes, la région des oasis touristiques de Tamerza et Tozeur, dans le sud, selon des sources diplomatiques à Tunis. Il est difficile de déterminer si cette action est une opération ponctuelle d'un groupe vou-

lant se procurer des armes, ou inaugure une nouvelle stratégie des islamistes pour étendre la violence aux pays voisins en raison de leur soutien aux autorités d'Alger.

Un bilan officiel a confirmé l'ampleur des destructions. En 1994, les groupes islamistes ont perpétré 2725 actes de sabotages, notamment contre les infrastructures, les moyens de transport, les télécommunications.

De nombreux Algérois redoutent de nouvelles violences avant la fin de ce ramadan sanglant. Le Groupe islamique armé (GIA) et l'armée islamique du salut (AIS), considérée comme la branche armée du Front islamique du salut (FIS, dissous), ont laissé planer la menace de nouvelles attaques-suicide.

Le 30 janvier, deux kamikazes avaient lancé une voiture bourrée de plus de 100 kilos de TNT contre le commissariat central d'Alger, tuant 42 personnes et en blessant 286.

Le GIA avait revendiqué cette opération-suicide, la première en trois ans de violence qui ont fait 30 000 morts, selon une récente estimation du département d'Etat américain.

A Alger, les habitants se murmurent des recommandations: ne pas trop fréquenter les lieux publics, éviter les marchés, ne pas rester près de voitures en stationnement.

Au plan politique, le gouvernement poursuit imperturbablement les préparatifs d'une élection présidentielle annoncée pour avant la fin de l'année. Mais le FIS et les principaux partis d'opposition, signataires de l'accord de Rome le mois dernier, ont affirmé qu'ils rejettent la tenue de ce scrutin.

Jeudi, le quotidien francophone *El Watan* a toutefois estimé que les ponts «n'étaient pas définitivement rompus» entre les deux camps.

## Affiche explosive



PHOTO AP

**CE MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE** est vendu par les colons juifs de Kiryat Arba pour marquer le premier anniversaire du massacre de 29 Palestiniens dans la mosquée de Hébron. Le poster montre Baruch Goldstein, le colon juif qui avait tiré sur les fidèles palestiniens, devant la tombe des Patriarches et un minaret qui s'écroule. En haut de l'affiche se trouve une citation de la Bible qui dit: «Qui honore Dieu apportera le pardon aux fils d'Israël.»

## La vieille dame et le cow-boy d'Hébron

PATRICE CLAUDE  
LE MONDE

Kiryat Arba, Cisjordanie — Pistolet sur la hanche, kippa vissée sur le haut du crâne, l'homme fixe la caméra de la télévision américaine comme un professionnel. Il connaît son texte sur le bout des doigts.

«Les Arabes ont déjà vingt et un pays, nous n'en avons qu'un, Eretz Israël — le Grand Israël.»

«Si ce gouvernement avait du courage, il les expulserait tous. Au Liban, en Jordanie, ça m'est égal. Qu'ils s'en aillent!»

«Barouch Goldstein? Ce n'est pas vrai qu'il a, comme vous dites, massacré vingt-neuf Palestiniens. Le 25 février 1994, cet homme a sauvé des centaines de juifs. C'était un saint.»

Cordélia a tout entendu. Plusieurs fois, elle a vainement tenté d'interrompre la tirade. Finalement, elle y réussit.

«Vous trouvez ça bien, vous, de tirer dans le dos de fidèles en prière?»

L'homme au pistolet est décontenancé. Cordélia a osé et soutient le regard furieux du cow-boy de Judée, qui répond, menaçant: «Oui, je trouve ça bien, cela vous gêne?»

Derrière le stand où s'étalent les portraits encadrés de ce «saint homme» de Barouch Goldstein, une petite femme maigre, la tête couverte du

large baret des juives orthodoxes, prend la parole: «Tout Kiryat Arba pense que le docteur Goldstein a eu raison.»

Kiryat Arba, bastion des exaltés du Grand Israël sept mille âmes en fièvre dans une forteresse de béton gardée par des soldats, à un jet de pierre d'Hébron célèbre, à sa manière, l'anniversaire du massacre du caveau des Patriarches.

A Hébron, ville arabe, cent mille habitants n'ont pour Kiryat Arba et ses résidents que deux sentiments: haine et crainte. C'est là le cœur de ce qui devrait, en principe, devenir la Cisjordanie palestinienne autonome. Cordélia insiste: «Mais enfin, ces gens ne vous avaient rien fait.»

L'homme au pistolet se fâche: «Mais qu'est ce que vous en savez vous? Les Arabes veulent tous nous tuer. Ils ne rêvent que de cela. C'est une guerre ici. Et si nous voulons la gagner, nous devons frapper les premiers.»

D'autres, parmi les quatre cents et quelques fanatiques qui sont venus à rendre hommage au «bon docteur assassiné il y a un an, par une meute d'Arabes en folie», se sont approchés. L'atmosphère s'alourdit. En passant, l'air de rien, une femme lâche «bande de nazis», et elle poursuit son chemin, en crachant par terre. Cramponnée à son petit carnet,

Cordélia n'a pas écrit une ligne. Bouleversée, elle s'entête: «Mais comment pouvez-vous parler comme cela, vous, un juif religieux?»

Le visage rond de l'homme à la kippa se fend d'un large sourire, le fort accent américain en devient presque hollywoodien.

«Ah, nous y voilà, hein? C'est comme cela que vous nous aimez, nous les juifs. Dociles, soumis, gentils comme dans les films de cette ordure de Woody Allen, qui nous caricature, nous ridiculise. Et bien, c'est terminé cela!»

«Grâce à des gens comme Goldstein nous retrouvons notre dignité, notre fierté d'être juif! Ne vous en déplaie ma bonne dame, nous ne serons plus les premiers à aller à l'abattoir! Ils iront avant nous!»

Cordélia a chancelé. Elle s'est appuyée sur le bras d'un confrère, a sorti de son petit sac noir un mouchoir de dentelle et a tamponné ses yeux. Dans l'œil du cow-boy trentenaire, il y a eu comme un éclair de triomphe. De sa démarche précautionneuse de vieille dame, Cordélia, juive allemande, correspondante en Israël d'un journal suédois, a regagné sa voiture. Sans montrer à quiconque les petits chiffres bleus tatoués depuis un demi-siècle sur son avant-bras gauche, dans un camp de concentration.

## C'est fait, Lima et Quito font la paix

Le traité met fin au conflit frontalier entre les deux pays andins

Brasilia (Reuter) — L'Équateur et le Pérou ont signé hier à Brasilia un traité de paix mettant fin à un conflit frontalier qui a fait plusieurs dizaines de morts depuis les premiers combats, le 26 janvier.

Ce traité confirme les termes du cessez-le-feu qui a fait l'objet d'un accord en début de semaine, a déclaré un diplomate brésilien.

«Le document confirme le cessez-le-feu et amène la paix dans la région», a déclaré à la presse le vice-ministre brésilien des Affaires étrangères, Sebastiao de Rego Barros à l'issue d'une brève cérémonie de signature au palais d'Itamarati - siège du ministère des Affaires étrangères à Brasilia.

Le traité a été signé par les vice-ministres équatorien et péruvien des Affaires étrangères, respectivement Marcelo Fernandez de Cordoba et Eduardo Ponce, et par des représentants des quatre pays garants du protocole de Rio (qui avait réglé une guerre en 1942) — l'Argentine, le Brésil, le Chili et les États-Unis.

La «Déclaration de paix d'Itamarati entre l'Équateur et le Pérou» confirme la fin des hostilités obtenue par le cessez-le-feu proclamé unilatéralement par le Pérou et accepté mardi dernier par Quito.

Le traité prévoit l'envoi d'une mission d'observateurs, composée de représentants des quatre garants du protocole. Cette mission se rendra dans la zone de conflit et supervisera la délimitation progressive du secteur dans un laps de temps de 48 heures.

Le traité prévoit également la démobilisation graduelle de toutes les troupes déployées le long de la frontière commune des deux pays et leur retour dans les casernes.

Enfin, le traité propose l'ouverture de négociations destinées à parvenir, dès que la démobilisation sera achevée, à une solution globale, afin de désamorcer de futurs conflits.

Les récents combats ont éclaté à la fin janvier entre le Pérou et l'Équateur, dans une zone contestée de longue date située le long de la cordillère du Condor. Le traité signé à ce propos le 29 janvier 1994, à l'issue de la guerre de janvier 1941 déclenchée et perdue par l'Équateur, n'avait pas clairement délimité la frontière concernant une portion de 78 km non bornée. Le reste de la frontière, soit 1700 km environ, avait été dessiné avec précision.

Le traité de Rio de Janeiro cédait près de 175 000 km<sup>2</sup> au Pérou en 1942, dans ce qui était l'est de l'Équateur. Le président équatorien Velasco Ibarra avait rejeté le protocole de Rio en 1960. Depuis, périodiquement, des affrontements étaient signalés dans la zone contestée. Fin janvier et début février 1981, une guerre de quelques jours avait opposé les deux pays à ce sujet.

Plusieurs avions et hélicoptères ont été abattus de part et d'autre et des dizaines de soldats tués dans les récents combats, qui ont duré trois semaines.

### Une mission d'observateurs se rendra dans la zone du conflit

1832, Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1E4 (Métro Guy)  
Tél.: (514) 935-6616

**Dr. Robert Prescott**  
& Associés (Omnipraticiens)

**LIPOSUCCION**  
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGÈNE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ

**PROBLÈME DE POIDS?**

CLINIQUE

weight loss center

contrôle du poids

**NOUVELLE APPROCHE**

1832, Sherbrooke Ouest  
Montréal, Qc H3H 1E4  
(514) 989-1948

APPROCHE PERSONNALISÉE

**CHABOT**

(1<sup>RE</sup> VISITE GRATUITE)

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

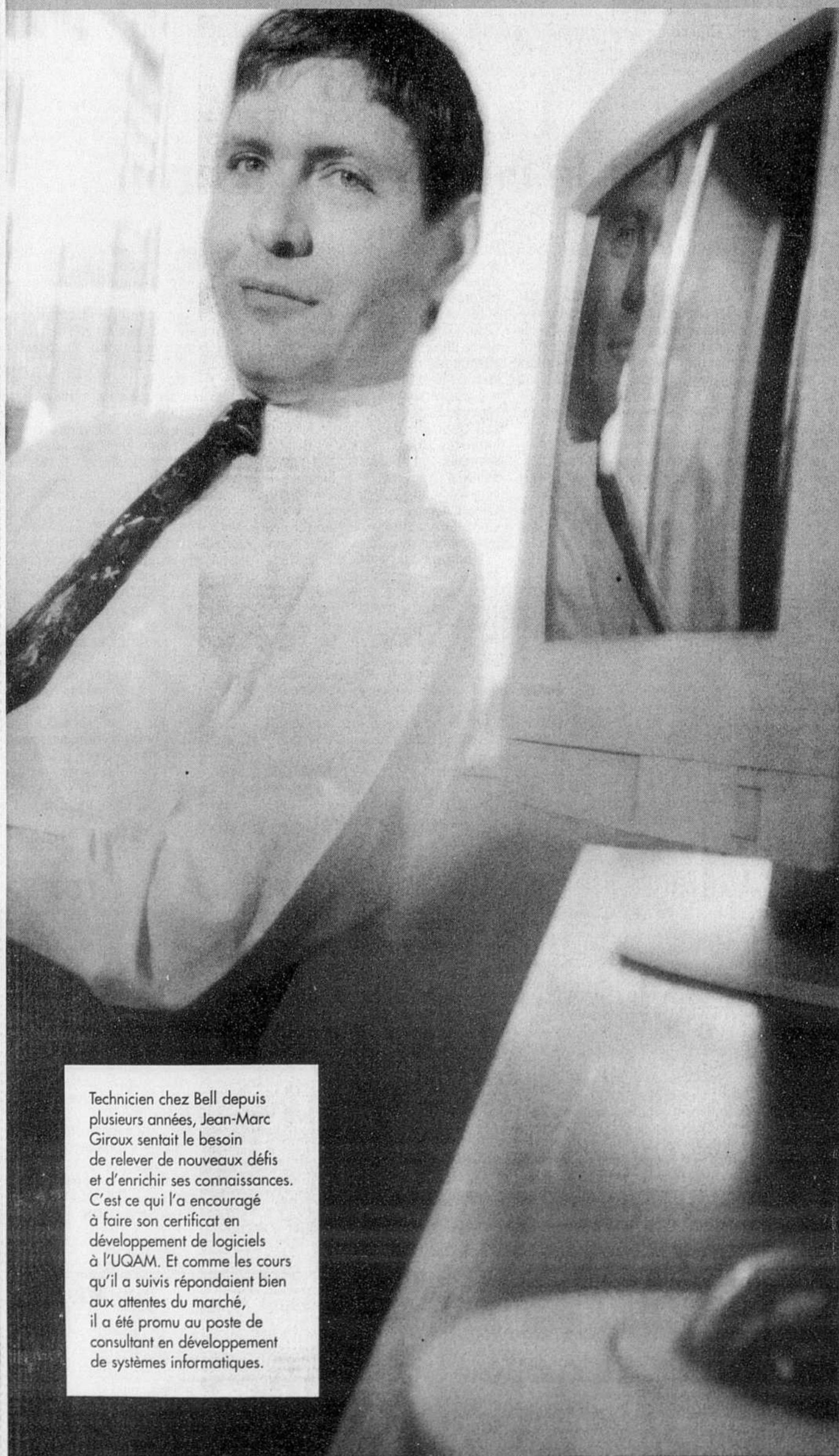
- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

**Dr Michel Lefort, D.M.D.**  
**Guyline Brouillette, D.D.**

1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4  
tél.: 939-2600  
Métro Guy, sortie St-Mathieu

# UNE DE NOS FAÇONS D'ENCOURAGER LE PERFECTIONNEMENT.

LE CERTIFICAT À TEMPS PARTIEL, COMME CELUI DE JEAN-MARC GIROUX.



Technicien chez Bell depuis plusieurs années, Jean-Marc Giroux sentait le besoin de relever de nouveaux défis et d'enrichir ses connaissances. C'est ce qui l'a encouragé à faire son certificat en développement de logiciels à l'UQAM. Et comme les cours qu'il a suivis répondaient bien aux attentes du marché, il a été promu au poste de consultant en développement de systèmes informatiques.



Université du Québec à Montréal

## CERTIFICATS

DATE D'ADMISSION:  
1<sup>ER</sup> MARS 1995

Adaptation scolaire et sociale  
Administration\*  
Administration de services  
(Concentrations: banque, coopérative, transport)\*  
Administration des services publics  
Affaires immobilières (général)\*  
Alphabétisation  
Analyse chimique  
Analyse financière\*  
Animation culturelle  
Arts d'impression\*  
Arts plastiques\*  
Assurance et intervention financière\*  
Communication\*  
Comptabilité générale  
Création littéraire  
Développement de logiciels  
Droit social et du travail\*  
Écologie  
Économique  
Éducation en milieu de garde  
Éducation interculturelle  
Éducation morale

Éducation personnalisée pour les aînés-es\*  
Enseignement de la formation personnelle et sociale\*\*  
Enseignement des langues secondes  
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire\*\*  
Études appliquées en urbanisme\*  
Formateurs d'adultes en milieu scolaire  
Français écrit  
Français écrit pour non francophones\*  
Géographie physique  
Géologie appliquée  
Gérontologie sociale  
Gestion des documents administratifs et des archives  
Gestion des ressources humaines I (Fondements)\*  
Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)\*  
Gestion des services municipaux  
Gestion du commerce extérieur\*  
Gestion informatisée\*  
Immigration et relations interethniques  
Informatique  
Insertion sociale et professionnelle des jeunes  
Instructeurs en milieu de travail  
Interprétation visuelle\*  
Intervention éducative en milieu familial et communautaire  
Intervention psychosociale  
Littérature de jeunesse  
Marketing\*  
Méthodes quantitatives  
Microprocesseurs  
Peinture\*  
Santé et sécurité au travail  
Scénarisation cinématographique  
Sciences comptables\*  
Sciences de l'environnement  
Sciences et techniques de l'eau  
Sciences sociales  
Sculpture\*  
Télécommunications  
Terminologie

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à Laval (682-1343)

Région de Lanaudière (654-8768) (Ville de Le Gardeur)

Région de la Montérégie (349-6755) (17 villes différentes)

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 \$ à 10 000 \$.

\*Programme contingenté

\*\*Ces programmes ne sont pas offerts au campus du centre-ville. Offerts à des groupes

Pour tout renseignement additionnel,

composez le

987-3121.

L'UQAM  
une force  
novatrice

## CALME À BIHAC

Sarajevo (AFP) — Les activités militaires ont quasiment cessé à la veille du week-end dans la poche de Bihać (nord-ouest), selon des renseignements recueillis par les observateurs des Nations unies et communiqués hier par la FORPRO-NU. Il y a une semaine, de violents combats s'y étaient déroulés entre l'armée régulière bosniaque d'une part, les forces serbes de Bosnie et de Croatie et leurs milices sécessionnistes de M. Fikret Abdic d'autre part. L'armée bosniaque (à majorité musulmane) avait progressé sur le terrain, ce qui devait conduire les Serbes de Bosnie à envoyer en renfort quelque 1200 soldats. Aussi, les observateurs onusiens s'attendent-ils à plus ou moins brève échéance à une contre-offensive serbe. Contrairement à ce que venait d'affirmer une agence bosniaque locale, qui y a annoncé hier une «violente attaque serbe», les tirs d'artillerie ont cessé aux environs de Velika Kladusa, siège des forces de M. Abdic dans le nord de l'enclave, a souligné la FORPRO-NU.

## NON AUX ZAPATISTES

San Cristobal de las Casas (Reuter) — Le gouvernement mexicain a opposé un refus aux rebelles zapatistes qui réclamaient le retrait de l'armée nationale des secteurs dont elle a pris le contrôle durant son offensive au Chiapas, engagée la semaine dernière. Le ministère de l'Intérieur a annoncé jeudi soir que les unités de la police et de l'armée qui occupent des dizaines de villages auparavant aux mains des rebelles resteraient sur place. «Le gouvernement fédéral ne peut renoncer à sa responsabilité, qui est de protéger la souveraineté et de garantir la loi sur l'ensemble du territoire national», dit un communiqué ministériel. Militaires et policiers «resteront présents dans cette zone quelles que soient les circonstances». Les dirigeants rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) ont affirmé qu'ils ne reprendraient les négociations avec le gouvernement que si l'armée se retirait des positions occupées depuis jeudi dernier.

## LE PAPE REÇOIT UN EVÊQUE CONVERTI

Cité du Vatican (AFP) — Jean-Paul II a reçu hier Graham Leonard, le premier évêque anglican qui s'est converti au catholicisme après la décision de l'Église anglicane d'accepter l'ordination des femmes, a-t-on annoncé au Vatican. L'ancien évêque anglican, aujourd'hui simple prêtre de l'Église catholique, est venu voir le souverain pontife accompagné de son épouse. Rien n'a filtré de l'audience. Plusieurs centaines de prêtres anglicans ont demandé à devenir catholiques après la décision historique du synode anglican d'admettre, en 1992, la sacerdoce féminin, mais l'évêque Leonard avait été le premier. Pour le pape, qui se réfère à l'exemple des apôtres de Jésus, seuls les hommes sont appelés à la prêtrise, les femmes étant appelées à d'autres vocations dans l'Église. Il estime qu'une ordination des femmes constitue une trahison du message évangélique.

## «TOTO» RIINA ENCORE CONDAMNÉ

Palermo (AFP) — Salvatore (dit «Toto») Riina, chef suprême de la Cosa Nostra, a été condamné hier à la réclusion à perpétuité par la Cour d'assise de Palermo (Sicile) pour les assassinats en 1985 de deux policiers d'élite, a-t-on annoncé de source judiciaire. Il s'agit de la cinquième condamnation à la prison à vie pour Riina, qui a été arrêté en janvier 1993. Trois autres parrains membres ou ex-membres de la «Coupole» (direction de Cosa Nostra) obtiennent la même peine: Bernardo Provenzano — qui remplacerait Riina aujourd'hui à la tête de la mafia —, l'ancien chef de la mafia sicilienne Michele Greco, et le chef Francesco Madonia. La Cour d'assise les a reconnus responsables des assassinats à Palermo, le 28 juillet 1985, du commissaire Giuseppe Montana et, le 6 août suivant, du vice-chef de la police mobile, Ninni Cassara.

## UN PRÉSERVATIF DANS LE PUDDING ?

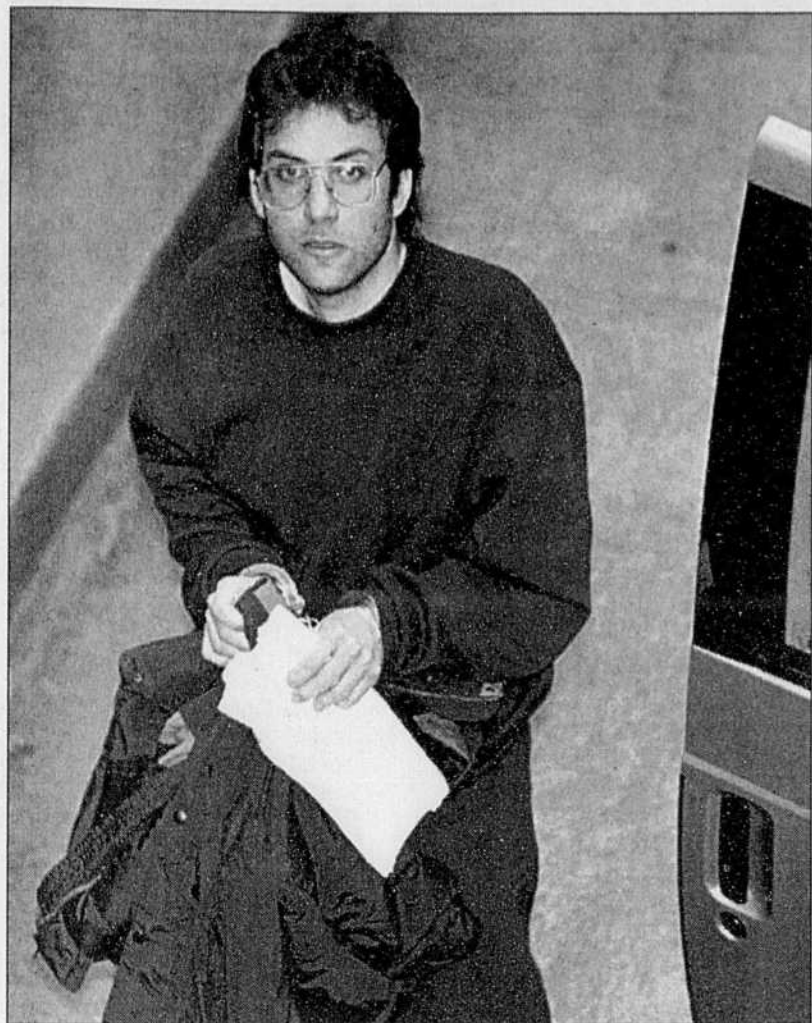
Londres (Reuter) — L'Université de Cambridge a publié hier son premier dictionnaire multilingue pour aider Britanniques et étrangers à se jouer des «faux amis». Cette somme de 1800 pages, qui a nécessité quatre ans de travail, évitera à un Anglais de remercier un Allemand pour son cadeau empoisonné — «gift» signifiant cadeau en anglais, mais poison en allemand. Un Espagnol qui confiera être «constipado» sera simplement enrhumé pour qui aura consulté prudemment cet ouvrage. Quant au préservatif (*preservative*) mentionné dans le pudding, il est rassurant de savoir qu'il ne s'agit que d'un agent conservateur.

## • LE MONDE •

Campagne présidentielle française

## Chirac propose sa «France pour tous»

Entre le maire de Paris et Balladur, les similitudes sont nombreuses



Kevin Mitnick, magicien des claviers: une passion malade pour percer les secrets des réseaux informatiques qui a provoqué sa perte.

## L'ennemi informatique numéro un a été piégé

À 31 ans, Kevin Mitnick était un magicien des claviers qui aurait pu réussir dans les ordinateurs, mais sa passion malade pour percer les secrets des réseaux informatiques a provoqué sa perte. Après deux ans de jeu du chat et de la souris de haute-technologie avec les spécialistes du FBI, le «pirate» des temps modernes attendait hier son inculpation, 48 heures après son arrestation dans un appartement de Raleigh en Caroline du nord. Passible de 35 ans de prison pour, entre autres, «fraude informatique», il pourrait être extradé vers sa Californie d'origine, où il avait fait un an de prison et était recherché après avoir disparu lors d'une libération conditionnelle en novembre 1992.

SYLVIE KAUFFMANN  
LE MONDE

Washington — Au terme d'une traque de deux ans dans l'espace cybernétique avec, en point d'orgue, ces deux dernières semaines, «une intense chasse à l'homme électronique», pour reprendre l'expression du département de la Justice, le pirate informatique le plus recherché d'Amérique est tombé, mercredi. Des agents du FBI l'ont arrêté à 2 heures du matin, dans son appartement de Raleigh, en Caroline du Nord, alors qu'il venait, comme chaque nuit, de se brancher sur Internet.

Il n'a pas fallu longtemps à Kevin Mitnick, trente et un ans, qui se faisait appeler «le Condor» sur les réseaux informatiques, pour comprendre que le FBI ne l'avait pas trouvé tout seul.

Pour traquer «le Condor» dans l'espace cybernétique, il fallait un homme aussi doué que lui, aussi profondément immergé dans les moindres méandres de cet univers parallèle, aussi obsédé par l'idée d'en pousser toujours plus loin les frontières.

Cet homme, c'était Tsutomu Shimomura, un ingénieur japonais expert en sécurité informatique, employé par un centre de recherche de San Diego, le Supercomputer Center. Et Kevin Mitnick avait commis l'erreur de pénétrer par effraction dans les banques de données que M. Shimomura gardait dans son ordinateur personnel.

Lorsque, selon le *New York Times*, l'ingénieur japonais constata, le jour de Noël dernier, que plusieurs centaines de programmes relatifs aux systèmes de sécurité de réseaux informatiques et de téléphones cellulaires avaient disparu

de ses fichiers informatiques, il se jura de retrouver l'intrus et mit son immense compétence à la disposition du FBI.

Au bout de quelques semaines de «planques» et de filatures électroniques, Tsutomu Shimomura réussit à observer l'intrus dans ses différentes manœuvres frauduleuses, à le «voir» pénétrer dans le système informatique des plus grandes compagnies de télécommunication américaines, ou dans celui d'institutions fédérales, à le suivre sur Internet, cette autoroute de l'espace cybernétique qu'arpentent chaque jour des millions d'Américains à partir de leur ordinateur personnel.

## Identifié par recoupement

Par recoupement, le pirate fut alors identifié : Kevin Mitnick, recherché par les autorités fédérales, après avoir disparu en 1992 alors qu'il se trouvait en liberté conditionnelle.

Il venait de purger un an de prison à Los Angeles pour avoir volé des logiciels d'une valeur de 1 million \$ au géant informatique DEC. Adolescent déjà, il avait été surpris en train d'intercepter les communications électroniques du commandement militaire aérien nord-américain.

Aujourd'hui, les autorités fédérales accusent Kevin Mitnick d'usage illégal de systèmes de téléphones cellulaires et d'acquisition frauduleuse de données informatiques privées, grâce auxquelles il aurait copié quelque 20 000 numéros de cartes de crédit apparemment sans les utiliser. Jeudi, au tribunal, il a aperçu un Japonais de trente ans comme lui, aux cheveux longs comme lui.

«Salut, Tsutomu, lui a-t-il dit. J'ai du respect pour ton talent.»

## Un fléau pour Internet

Washington (AFP) — Les pirates de l'informatique, dont l'un des plus recherchés au monde vient d'être arrêté à Raleigh (Caroline du nord), représentent un véritable fléau pour un réseau comme Internet qui relie des millions d'inconnus dans le monde.

Le problème de la sécurité, soulignent les experts, est une barrière qui retient encore de grosses entreprises, pourtant persuadées de l'intérêt de disposer d'une vitrine sur ce réseau en pleine expansion, de se connecter à Internet.

Ce réseau informatique mondial n'a pas d'existence à proprement parler.

Il n'existe que par les gens qu'il relie et sa valeur est la somme de celles des personnes — individus, entreprises et autres entités publiques ou privées — qui proposent et échangent des informations sur cette toile d'araignée.

N'importe qui peut y accéder, à condition de disposer d'un micro-or-

dinateur et d'un modem (appareil qui permet de transmettre et de recevoir des données informatiques par lignes téléphoniques). Sauf à accéder par l'intermédiaire d'Internet à un service commercial, la navigation sur le réseau ne coûte que le prix d'une communication téléphonique locale.

Fin janvier, le CERT (Computer Emergency Response Team), un groupe d'experts créé par l'administration américaine, avait mis en garde contre les méthodes de plus en plus sophistiquées employées par les pirates de l'informatique, qui se servent des connexions à Internet pour pénétrer dans des systèmes pourtant ultra-protégés.

Des effractions sur le système informatique interne de grosses entreprises comme General Electric, Sprint ou IBM ont été décelées récemment. Des logiciels dont le seul but est de briser les protections des réseaux internes sont même proposés sur Internet.

Paris (Reuter) — «Croire en la France» contre «La France pour tous» : les deux candidats gaullistes à l'Elysée, Edouard Balladur et Jacques Chirac, ont désormais soumis leur projet présidentiel au jugement des Français.

Mais au-delà de la volonté de marquer leur différence, fut-ce à coups d'attaques *ad hominem*, la comparaison de leur programme révèle plus de divergences de forme que de divergences de fond, et bon nombre de similitudes.

Le premier ministre, qui a ouvert le feu le premier, lundi, a articulé son programme autour de six «objectifs essentiels». Le maire de Paris a répliqué vendredi par cinq «engagements». Ils ont cependant placé

les mêmes préoccupations au centre de leur projet : emploi, solidarité, égalité des chances, ordre républicain ... Quant à l'Europe, longuement évoquée lundi par Edouard Balladur, Jacques Chirac a promis d'en parler «dans les prochaines semaines».

Ainsi, Edouard Balladur s'est-il engagé à ce que tout jeune de moins de 25 ans sans emploi depuis au moins six mois se voit proposer un stage, un emploi ou une formation.

Jacques Chirac a déclaré que, s'il était élu, il demanderait aux entreprises de «considérer comme un devoir national d'offrir une chance d'insertion à des centaines de milliers de Français» à l'aide d'un «contrat initiative-emploi». Le premier a plai-

dé pour un développement du «temps choisi», le second pour un meilleur aménagement du temps de travail.

Le premier ministre a fait de la maîtrise du déficit budgétaire une priorité. Le maire de Paris promet de «remettre en ordre» les finances publiques par une chasse aux «double-emplois», «gaspillages» et autres «dépenses inutiles».

L'un et l'autre proposent une réforme hospitalière, une réforme de la fiscalité, la budgétisation d'une partie des cotisations sociales, des aides au logement, une politique en faveur des personnes âgées, le développement des formes civiles du service national, une simplification de la législation, une amélioration des rela-

tions entre le citoyen et l'État ...

Le maire de Paris juge qu'il n'est pas nécessaire de bouleverser les institutions alors que le premier ministre s'est prononcé pour une modification du mandat présidentiel et pour un référendum sur les institutions de la V<sup>e</sup> République dans les six mois suivant l'élection. Mais comme Edouard Balladur, Jacques Chirac propose d'élargir le champ d'application du référendum. Restent la «méthode» et l'analyse de la situation de la France, deux sujets qui alimentent depuis des semaines le duel à distance entre les deux rivaux du RPR.

Pour Jacques Chirac, la méthode d'Edouard Balladur est synonyme d'«immobilisme» et de renoncement.

Pour être populaires et efficaces,

PATRICK MARINUCCI



CET HOMME  
PEUT PASSER DE LA SCIENCE  
À LA MUSIQUE  
AVEC LA MÊME VIRTUOSITÉ

CET HOMME TRAVAILLE POUR LE SERVICE DES NOUVELLES DU RÉSEAU TVA. ET IL EST PLUTÔT FIER DE FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE QUI A CHOISI DE FAIRE DE LA NOUVELLE VIVANTE, SENSIBLE ET PROCHE DES TÉLÉSPECTATEURS. DE LA NOUVELLE QUI VA DROIT À L'ESSENTIEL. C'EST GRÂCE À DES GENS COMME LUI, DIRECTS SUR LA NOUVELLE, QUE LES BULLETINS DE NOUVELLES DE TVA SONT LES PLUS REGARDÉS PARTOUT AU QUÉBEC.

DIRECT SUR LA  
NOUVELLE

TVA

# É D I T O R I A L

## Une relation malsaine

Lise Bissonnette

Pour ceux qui lisent les sondages comme des résultats sportifs, l'affaire est entendue. Sans surprise, l'enquête CROP-Environics commanditée par la société Radio-Canada confirme après tant d'autres que le NON l'emporterait au référendum sur la souveraineté du Québec s'il avait eu lieu au début de février. Et qu'il l'emportera vraisemblablement plus tard en 1995, si rien d'important ne vient renverser la tendance.

**M**ais une société n'est pas une patinoire. L'intérêt des coups de sonde, quand ils sont aussi étendus que celui de CROP-Environics, tient à l'éclairage qu'ils jettent sur les motivations des choix, les perceptions de la réalité, l'évaluation de l'avenir. La relation Québec-Canada, selon le sondage, est plus malsaine que jamais.

Quarante pour cent des Québécois diraient OUI à la souveraineté, 60 % la rejetteraient. À première vue, l'opinion n'a pas bougé depuis le référendum de 1980, le surplus est frappant. Mais ces quatre Québécois sur dix ne disent plus la même chose. Non seulement ils répondent OUI à une question bien plus engageante que celle de 1980 — ils approuvent la souveraineté et non un simple mandat de la négociation — mais encore répètent-ils clairement leur volonté de claquer la porte si la souveraineté signifiait la «séparation». La question la plus dure les trouve encore résolus.

Un solide noyau en a donc fini avec le Canada, tandis qu'un autre monnaie littéralement son attachement, ce qui le rend bien aléatoire. Si l'affaire se présentait un peu mieux, si une association économique était plus certaine, si l'intégrité territoriale était garantie, si la souveraineté signifiait des progrès supplémentaires pour la langue française, une majorité de Québécois (entre 54 % et 56 % selon les questions) s'y rallieraient. Manifestement, il faudrait bien plus que des petites fêtes à l'unifolié pour ramener quelque zeste dans cette relation vécue au conditionnel tiède. Ces données éclairent un fait assez étonnant: les deux partis souverainistes, le Bloc québécois et le Parti québécois, demeurent les plus populaires chacun dans leur ordre, malgré la tentation léthargique qui a saisi le Bloc depuis l'absence de son chef, et malgré les multiples gaffes du gouvernement péquiste depuis le début de 1995, qui atteignaient leur paroxysme au moment du sondage.

Si bien que les manchettes qui criaient jeudi la préférence des Québécois pour le *statu quo* étaient carrément trompeuses. La moitié des répondants, il est vrai, ont affirmé que, «à tout prendre, le *statu quo* est encore préférable à la souveraineté». Rien là de surprenant puisque cette phrase n'est qu'une reformulation de la question de base, celle du OUI ou NON à la souveraineté, qui se soldait par une répartition 60-40. D'autres mesures, bien plus précises, réfutent la supposée «préférence» pour le *statu quo*. Quand on propose aux Québécois non pas une sorte de «crois ou meurs» mais un éventail normal d'options, ils sont 75 % à refuser que le Québec demeure «une province canadienne avec les mêmes pouvoirs dont il dispose actuellement»: 7 % préfèrent l'indépendance complète, 33 % la souveraineté-association, et 35 % l'augmentation des pouvoirs du Québec au sein de la fédération. De même, à peine un peu plus du tiers des répondants (35 %) se reconnaissent dans la position constitutionnelle du Parti libéral du Québec, qui arrive si mal à mettre un peu de vernis sur le *statu quo* auquel le condamne son alliance plus ou moins forcée avec le Parti libéral du Canada.

Mais quelle que soit la formulation de la question,

le «reste du Canada» choisit toujours majoritairement et clairement le *statu quo* pour le Québec. 72 % souhaitent que la province garde les «mêmes pouvoirs», et 86 %, *a fortiori*, lui refuseraient des «pouvoirs spéciaux». Les mesures CROP-Environics mettent fin, à cet égard, à la petite guerre des sondages commandés par le Parti québécois et le Parti libéral du Québec.

Quoi que prétendent le PLQ et son chef, la volonté d'accommodement est à peu près nulle dans le reste du pays, il se trouve même une courte majorité de Canadiens hors Québec pour rejeter encore une notion aussi symbolique et aussi insignifiante que la reconnaissance du Québec comme «société distincte».

Le ROC n'en est pas moins conscient des enjeux. Le sondage nous le révèle inquiet, convaincu à 70 % qu'il aurait plus à perdre qu'à gagner si le Québec accédait à la souveraineté. Mais l'opinion, au Canada anglais, est en état de raidissement, le vicieux débat sur la légitimité de l'option souverainiste a fait son œuvre. Ainsi une nette majorité (57 %) de citoyens de ce pays pourtant démocratique refusent de reconnaître au Québec un droit de sécession qu'ils n'auraient jamais songé à contester à l'Ukraine ou à la Slovaquie, et qu'ils soutiennent sans doute aujourd'hui pour la Tchétchénie. Et ils invitent même le gouvernement du Canada à résister à une proclamation de souveraineté qui reposerait sur un vote majoritaire au Québec. Heureusement, ils annoncent devoir se remettre vite de ce dérapage. Si le Québec devenait souverain malgré leur mauvaise humeur, ils sont 61 %

### Le sondage

révèle

### l'aggravation

du conflit

### Québec-Canada

souhaiter l'association économique avec le nouvel État, et 75 % à prédire que ladite association se produira.

Forte volonté de changement au Québec, résistance active ou inertie dans le reste du Canada, tel est l'éternel portrait d'un conflit qui vieillit mal. Et qui ne se rapproche surtout pas d'une solution, même si le NON devait l'emporter au référendum. Les divergences demeureraient profondes, continueraient à se durcir comme elles le font depuis trente ans d'impasse. Seuls les simplistes refuseront de le voir et ce sont eux, hélas, qui gouvernent aujourd'hui le Canada.

Pour le gouvernement québécois, ce sondage et les autres posent une question de conscience. La volonté de changement des Québécois est claire, majoritaire, mais ne s'exprime ni avec la fermeté ni dans les termes que souhaiterait le Parti québécois. Plutôt que de mépriser cette opinion, de n'y voir que mollesse et trouille, de chercher par quelle «astuce» on pourrait la galvaniser le temps d'une journée référendaire, il faudrait chercher les moyens de l'amener à s'exprimer de façon active, qui force le Canada à en prendre acte. Le jeune chef du Parti de l'Action démocratique du Québec (PADQ), Mario Dumont, tombe sur les nerfs des souverainistes de longue obédience. Mais lors du débat qui a accompagné ce sondage à la télévision de Radio-Canada, il a lu le plus clairement les enseignements du sondage: les Québécois veulent majoritairement aller vers une sorte d'union à l'europpéenne, radicalement différente de la fédération canadienne. Peut-être faudrait-il, au lieu de perdre un temps précieux à pleurer sur leur supposée «ambivalence», trouver le moyen de le leur faire dire, de façon aussi limpide qu'incontournable.

## LETTRES

### Valdombre ressuscité!

Monsieur Robert Lévesque, Malgré l'estime que j'ai pour vous, critique de théâtre, excessif, dangereux mais profond, je vous dis: attention! Si vous n'y prenez garde, vous finirez comme le Lion du Nord. Mêlant confusément la politique et l'art et tout, samedi, diable! C'était Valdombre ressuscité! Les auteurs dramatiques sont en panne? Ils se réfugient dans l'esthétique? Ils n'ont rien à dire? Eh bien, c'est la faute à Parizeau. Mais dites donc, s'il y a un rapport, s'écraser comme les tricheurs, ce serait mieux pour le théâtre?

Je crois bien saisir votre raison: que la lassante et répétitive indécision politique, que l'incertitude chronique, que ce déplorable climat affecteraient la culture, le théâtre en particulier. Mais enfin, qu'est-ce que cette histoire? L'art dépend-il à ce point de la politique? Le théâtre de Claudel souffrait-il des conditions médiocres de la III<sup>e</sup> République? Proust a-t-il quelque chose à voir avec la guerre de 14? *Le Cimetière marin*, avec la victoire? *Les Nourritures terrestres* ou *L'Immoraliste* avec l'Affaire Dreyfus? Wilde, Shaw dépendaient-ils de l'État de l'Irlande?

«Ce psychodrame nationalo-démagogique mené par Parizeau, qui y dévot sa sortie de carrière...», écrivez-vous encore. Là-dessus, tout de même, non, ça ne passe pas. Un conseil: en distinguant un peu les choses, vous auriez, en évitant une sottise, évité du même coup une injustice.

Pardonnez-moi, mais vous valez mieux que cette littérature de loose cannon. Pierre Vadeboncoeur Montréal, 14 février 1995

Monsieur,

Malgré l'estime que j'ai pour vous, essayiste, écrivain, permettez-moi de me surprendre lorsque je lis sous votre plume que l'art ne dépendrait pas de la politique. Je me demande — vous ayant lu — comment l'on peut être candide à ce point au sujet de son propre métier d'écrivain.

Ces auteurs que vous citez comme esprits détachés des ordres politiques sont, tous, de grands écrivains qui ont porté ou traduit, dans leurs œuvres, la politique de leur temps, s'y opposant, la scrutant, toujours en la traduisant dans leurs créations. Ainsi Claudel dont l'œuvre tente de réconcilier Église et État; ainsi Wilde que la politique a drôlement rattrapé, et Shaw qui donne à l'ère victorienne ses politiques subtiles; ainsi Gide qui, s'il ne pétitionna pas pour Dreyfus, féla la rigueur morale d'une époque qui était sa politique.

Ce que je crains, c'est l'abîme sans fond que creusera au niveau de l'art québécois la séquelle du grand désintérêt politique que les nationalistes acharnés inspirent aux artistes. Il n'y a plus d'écrivains qui s'intéressent aux dangers ou s'insurgent contre les dérives du nationalisme étroit et désuet dans lequel nous plonge Parizeau. Il n'y a plus rien d'essentiel qui s'écrit dans ce «pays à faire» où le mythe de l'indépendance, qui avait jadis ses chantres, n'a pas évolué. Cet essentiel ne peut être maintenant que dissident, sinon subversif. Cela ne pourra venir de vous. Cela viendra-t-il d'une nouvelle génération? Robert Lévesque

### M. Séguin a oublié

Est-ce possible que M. Philippe Séguin, président du Sénat français, ait oublié les aspirations de la Corse, du Pays-Basque, et de la Bretagne lors de la visite de monsieur Parizeau en France le mois dernier? Ce manque de mémoire, sûrement temporaire, me fait demander quelle serait la réaction de nos amis français suite à un engagement du Canada de reconnaître ces aspirations. J'ose croire que monsieur Séguin aurait bien de la difficulté à maintenir les amarres aux canons dans une telle situation.

David Cuming Ottawa, 7 février 1995

### Frileux, les patrons

C'est le Conseil du patronat qui nous le dit: la majorité d'entre eux craint la souveraineté du Québec. Dire qu'on verse des profits à ces gens-là parce que, paraît-il, ils savent prendre des risques. Pour l'image du chef d'entreprise audacieux, faudra repasser.

Eux qui pleurnichent à longueur d'année contre la lourdeur gouvernementale, voilà qu'ils vont faire campagne en faveur de deux régimes de taxation, deux systèmes de réglementation. Serait-ce que, plus ou moins directement, une bonne proportion de ces entreprises vit au crochet des gouvernements? Dans ce cas, évidemment, plus il y en a, meilleur c'est. Le bon gestionnaire a du cran, l'esprit inventif; il apprécie les occasions d'innover. Apparemment, on en trouve peu de cette trempe au sein de l'actuel Conseil du patronat.

Jean L. Jacques Consultant Montréal, 14 février 1995

## MEASUREMENTS RÉFÉRENCIAIRES



## L'autre façon de penser

**C**e fut une bonne semaine pour les «refuseniks», ces personnes qui aiment bien aller contre l'air du temps et qui ne détestent pas remettre les montres à l'heure. Elles ne le font pas toujours avec élégance et leurs motivations ne sont pas également des plus nobles, mais peu importe, c'est le résultat qui compte.

Commençons par les hors-d'œuvre et régions tout de suite le cas de Guy Bertrand, l'une de nos plus belles grandes gueules professionnelles, un ego comme on n'en fait plus. Et quelle chevelure. Malgré tout, il vient de dire à voix haute ce que plusieurs murmurent dans les fonds de couloir: à l'heure de la globalisation et compte tenu de l'expérience québécoise, seule une question référendaire à 47 volets et 64 sous-alinéas permettrait de rendre justice à la pensée des Québécois en matière constitutionnelle. Bref, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?

Son intervention met les souverainistes dans l'embarras. Pourtant, ils devraient être contents: M. Bertrand lance un débat qui mérite d'être fait et qui, en prime, les débarrasse, du moins temporairement, d'un allié pour le moins douteux. En effet, Guy Bertrand représente la droite nationaliste et linguistico-ethnique dans ce qu'elle a de plus traditionnel. C'est un nouveau chanoine Groulx et avec de tels amis, on est en droit de se demander si un Québec souverain ne deviendrait pas une sorte de Monaco tricotée serrée, avec Marcel Aubut comme premier ministre.

Il y eut ensuite la Commission des droits de la personne et ses recommandations quant au port du foulard islamique. Oui, je sais. On ne peut quand même pas considérer ce Conseil comme un repaire de «refuseniks». Ce sont tous des gens tellement *politically correct*, qui parlent *politically correct*, qui pensent *politically correct* et qui probablement dorment de façon toute aussi correcte. Ce sont des fanatiques de la droiture. Leur intervention a quand même permis à une ou deux personnes de se faire entendre et d'émettre des points de vue auxquels nous ne



DANIEL LATOUCHE

sommes pas habitués. Ce sont eux les véritables «refuseniks».

Cela s'est passé très vite et si vous n'étiez pas à l'écoute mercredi dernier lors du *Midi quinze* de Michel Lacombe, vous avez tout manqué. Un représentant du Mouvement laïque de langue française — un certain Daniel Baril, je crois — est venu nous expliquer qu'on pouvait être tolérant et ouvert sur le monde sans nécessairement partager l'avis du comité. C'est vrai et cela faisait du bien à entendre. D'abord, il y a quelque chose de malsain à s'enrober dans le drapeau de la tolérance en suggérant à l'avance que ceux qui ne seront pas d'accord avec votre avis sont nécessairement des intolérants. La vraie tolérance exige d'abord et avant tout de ne pas trop parler d'elle-même et d'éviter de se mettre en avant.

Quant au fond, non seulement cet avis évite-t-il les vraies questions, mais il élève au niveau du droit et de la morale des principes qui n'en sont pas, comme cette fameuse «obligation d'accommodement» dont parle la Commission. Ou bien le port du foulard islamique est un droit fondamental, ou bien ce n'en est pas un. Si c'est un droit, alors pas question de laisser à chaque école le soin d'en faire à sa guise. On n'a pas besoin d'une Commission des droits de la personne pour nous dire: «Arrangez-vous du mieux que vous pouvez, en respectant la liberté des enfants, et sans trop faire de vagues.»

Peut-être cette question est-elle un faux problème et n'a-t-elle rien à voir avec les «droits de la personne» (ce serait plutôt mon avis). Il n'était alors pas interdit de le dire franchement en n'émettant pas d'avis sur la question. On fait parfois progresser le droit et la justice, deux choses d'ailleurs bien

différentes, en refusant de judiciariser certaines questions.

Mais le prix du «refusenik de la semaine» revient sans aucun doute à Pierre-E. Laporte, le président du Conseil de la langue française. Quel pavé! Quelle mare! Qu'a donc suggéré M. Laporte pour mériter ce prix? Que le français est à ce point devenu dominant au Québec qu'il fallait maintenant songer à des mesures spéciales pour aider l'anglais.

Il faut connaître M. Laporte pour comprendre le sens de son intervention. C'est un fédéraliste forcené, de la famille de ceux qui se réveillent la nuit, non pas tant pour haïr les *séparatistes* — ce n'est pas son genre — mais pour imaginer de nouveaux arrangements linguistico-politiques que lui seul comprendrait. Je le soupçonne même d'être un peu fureux de ne pas avoir été mis sur une tablette par le PQ et il ne détesterait pas être rabroué publiquement par le premier ministre.

Mais peu importent ses motivations, le pavé est important. Comme Yves Beauchemin et quelques autres, M. Laporte vient de découvrir que l'avant-projet de loi sur la souveraineté ne comprenait aucune mesure en faveur du français et ne faisait même pas de cette langue la seule langue officielle et nationale du Québec souverain. Le drame de Pierre-E. Laporte, c'est qu'il est plutôt d'accord avec cet «oubli» (moi aussi d'ailleurs) et qu'il risque fort de se retrouver dans le même camp que M. Parizeau sur cette question. Il suggère alors de profiter du débat sur la souveraineté pour faire le ménage dans nos politiques linguistiques et pour en discuter ouvertement dans un éventuel Québec souverain.

J'espère que le gouvernement va tomber dans le piège qu'il leur tend et nous rappeler qu'il ne s'agissait pas d'un oubli. Après tout, on ne fait pas la souveraineté pour avoir de meilleures lois linguistiques. On peut très bien le faire en étant une province. De fait, il n'y a rien de plus provincial, provincialiste et provincialisant que des lois linguistiques.

Merci Guy, Daniel et Pierre. Sans vous, la semaine aurait été beaucoup trop «positive».

## À PROPOS

### ... du plein emploi

Ce à quoi nous pensons, c'est à une répartition du travail disponible plus appropriée, plus équitable et plus productive que ce n'est le cas aujourd'hui. Mais il faut tenir compte de plusieurs contraintes. Premièrement, comme beaucoup l'ont fait il y a 60 ou 70 ans, nous pourrions nous tromper lorsque nous pensons qu'il est impossible de réaliser le plein emploi «vieux manière». En d'autres termes, les mesures qui conduiront au plein emploi «nouvelle manière» doivent être elles-mêmes de bons investissements sociaux et économiques et être révocables, ou tout au moins assez souples pour s'adapter aux changements de situations. On supprimerait ainsi la plupart des

mesures traditionnelles — réduction de la durée du travail, semaine écourtée, vacances plus longues — qui viennent très vite des «droits sociaux acquis», donc difficiles à moduler et presque impossibles à abroger. Deuxièmement, toutes les mesures prises doivent préparer les gens de façon qu'ils entrent ensuite mieux armés sur le marché du travail. Au lieu d'accepter une baisse des salaires, la main-d'œuvre non qualifiée doit acquérir une formation afin de pouvoir travailler dans des secteurs économiques où l'Europe a un avantage comparatif. Louis Emmerj, ancien chef du département de l'emploi, Bureau international du travail.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## IDÉES

Déclaration de Pierre-Étienne Laporte

## La Charte de la langue française serait-elle discriminatoire?

JEAN-CLAUDE CORBEIL

Linguiste

**L**e président du Conseil de la langue française, Pierre-Étienne Laporte, «s'interroge sur l'équité de la loi 101» (*Le Devoir*, 13 février) et craint que l'application de la Charte ne provoque une «discrimination à rebours» à l'égard des anglophones. Il fonde son opinion sur l'analyse des sondages sur les intentions d'avenir des jeunes anglophones. Pour ma part, j'estime que cette conclusion est pour le moins hâtive, pour ne pas dire superficielle.

La Charte de la langue française vise trois objectifs principaux: donner au français le statut d'unique langue officielle du Québec et en faire progressivement la langue commune de tous les Québécois, définis comme tout citoyen canadien résidant dans la province de Québec, et ce dans tous les domaines de la vie publique, y compris et surtout dans le monde du travail; définir des conditions d'emploi des autres langues, surtout de l'anglais à cause de l'intégration du Québec dans l'économie nord-américaine et, maintenant, dans l'économie mondiale; assurer l'usage des autres langues dans tous les secteurs d'activité communautaire et culturelle pour en permettre le maintien et l'épanouissement. Dans aucun article de la Charte il n'est fait mention de l'obligation de favoriser l'engagement de francophones de langue maternelle. La seule allusion que l'on puisse rapprocher de cette idée est le paragraphe 2 de l'article 141, où il est question des éléments du programme de francisation et qui dit textuellement «l'augmentation, s'il y a lieu, à tous les niveaux de l'entreprise, y compris au sein du conseil d'administration, du nombre de personnes ayant une bonne connaissance de la langue française de manière à en assurer l'utilisation généralisée». En général, les entreprises ont trouvé plus facile et plus économiquement d'embaucher des francophones bilingues pour respecter cet élément du programme, du moins dans la phase initiale d'implantation. Mais aujourd'hui que l'usage du français est bien établi (*dixit* M. Laporte) et que les jeunes anglophones sont devenus davantage bilingues, la tendance à l'embauche pourrait fort bien jouer en leur faveur cette fois, puisque leur connaissance du français répondrait aux exigences de la loi et qu'ils seraient tout naturellement très performants dans le contexte de la mondialisation des échanges économiques. Cette hypothèse n'est pas farfelue.

D'un autre point de vue, on peut soutenir que toutes les politiques, qu'elles soient définies par les gouvernements ou par les entreprises et les organismes, qui ont pour objectif de modifier les tendances d'embauche pour rétablir les proportions entre les diverses composantes de la société ont des effets de discrimination à rebours ou positive durant la phase d'implantation. Si, comme le fait M. Laporte, on s'inquiète de l'équité de telles mesures, il faut mettre en cause non seulement la Charte, mais toutes les politiques de cette nature, celle qui concerne les femmes, les minorités et les handicapés. Donc, question plus générale: comment peut-on rééquilibrer les effectifs sans créer une période de discrimination, puisqu'il faut bien, à compétence égale, favoriser la personne qui est membre d'un groupe sous-représenté pour atteindre l'objectif visé?

Enfin, dernière remarque, probablement la plus pertinente à la question qui nous intéresse ici: la Charte de la langue française ne porte que sur la langue dans sa fonction d'instrument de communication entre les membres de la communauté du Québec. Or, la langue remplit aussi une importante fonction d'intégration sociale des individus dans la collectivité. Il faut donc se demander si les jeunes anglophones sont intéressés à s'intégrer à la communauté et à la culture québécoise de langue française. Car ils ont vraiment le choix entre travailler en français dans un environnement de langue anglaise, sans les inconvénients de la dichotomie français-anglais. Les jeunes francophones ne feraient-ils pas de même s'ils avaient réellement le choix entre rester au Québec ou émigrer en France? Mon hypothèse est que c'est par refus de s'intégrer à la communauté de langue française que les jeunes anglophones quittent le Québec, et non à cause de la Charte, qui n'est que le symbole d'un avenir qu'ils refusent.

Voilà pourquoi je pense que la conclusion de M. Laporte est hâtive: beaucoup de lois ont des effets de discrimination et les raisons profondes du départ des jeunes anglophones du Québec dépassent de beaucoup la simple application de la Charte.

L'Université Laval réplique à Gilles Couture

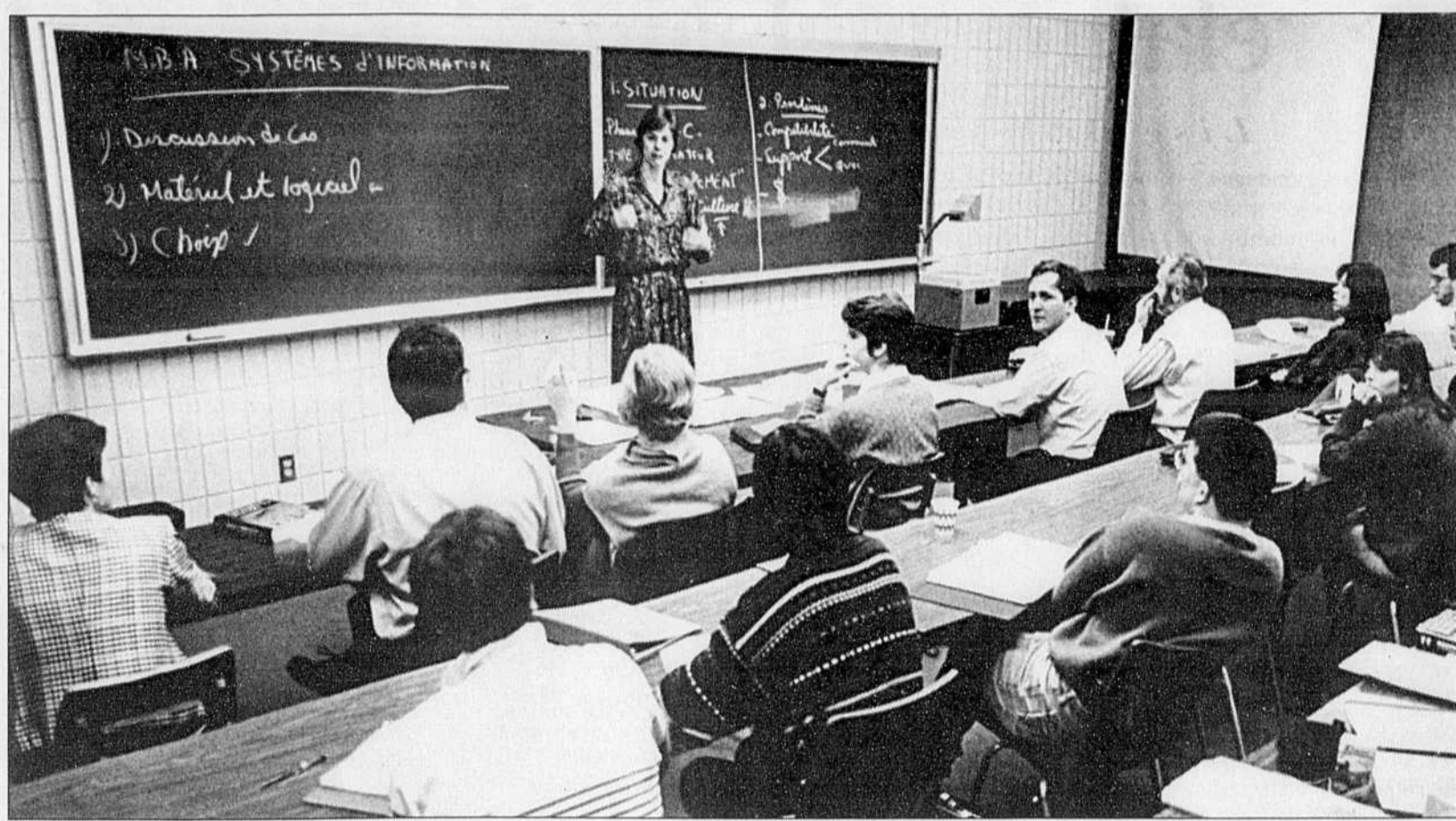


PHOTO ARCHIVES

L'Université Laval, comme toutes les grandes universités d'ailleurs, est évidemment fière de la force d'attraction de ses programmes auprès d'étudiants étrangers, et à plus forte raison quand ces étudiants parviennent au diplôme le plus élevé décerné par nos institutions.

## Une attaque incompréhensible et abusive

MICHEL GERVAIS

Recteur  
Université Laval

**P**renant prétexte de son opinion favorable à la création d'une nouvelle université dans la région de Québec (*Le Devoir*, 11 février 1995), Gilles Couture, illustre inconnu dans le monde universitaire, se livre, pour une énième fois, à une attaque si incompréhensible et si abusive de la performance et de la réputation en recherche de l'Université Laval que cette attaque requiert, en dépit de son allure caricaturale, une rectification des erreurs manifestes qui la supportent.

## 1. Une université de recherche

Comment ne pas sursauter, en effet, en lisant qu'au chapitre de la recherche «la réputation de l'Université Laval n'est guère reluisante»? L'Université Laval, est-il besoin de le rappeler, est membre, et en fort bonne position d'ailleurs, du «Group of Ten» qui rassemble les dix universités les plus actives en recherche et en formation des deuxième et troisième cycles au Canada. Ce groupe compte également, du Québec, l'Université McGill et l'Université de Montréal. Pour en faire partie, il faut que les professeurs-chercheurs d'une institution placent leur université au rang des dix universités les plus subventionnées au Canada. N'en déplaise à M. Couture, c'est rigoureusement le cas pour l'Université Laval. A titre d'exemple, cette université fut première au Canada pour les subventions régulières du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada de 1986 à 1989, deuxième en 1989-1990, sixième en 1991-1992, deuxième en 1993-1994 et

quatrième cette année. Aux subventions stratégiques du même organisme, l'Université Laval était en tête des universités canadiennes en 1992-1993 et 1994-1995. Dans le programme canadien d'Eco-recherche, en 1993-1994, deux des quatre subventions distribuées à la grandeur du pays l'ont été à l'Université Laval.

En 1988, lors du premier concours canadien de Centres d'excellence (durée de cinq ans), ces centres rassemblant des équipes d'élite de calibre international, les chercheurs de l'Université Laval participaient à dix des quatorze centres retenus, la seule université québécoise et l'une des deux universités canadiennes à avoir connu un tel succès.

Signalons par ailleurs que la faculté de médecine de l'Université Laval, en 1994, était la quatrième en importance au Canada pour les revenus de recherche, une performance tout à fait remarquable si l'on considère que les trois universités qui la précèdent ont des facultés de médecine plus importantes, certaines presque du double, en termes d'effectifs professoraux.

Qu'à cela ne tienne, rétorquera M. Couture, «les budgets de recherche de l'Université Laval proviennent aux trois quarts du gouvernement», preuve que les professeurs sont incapables d'attirer les entreprises à leurs recherches! Etablissons d'abord que toutes les grandes universités canadiennes, sans exception, visent une performance de réussite optimale auprès des organismes subventionnaires gouvernementaux (CRSH, CRSNG, CRM, FCAR, FRSQ) qui représentent, pour la recherche universitaire, les appuis les plus valorisés et les plus prestigieux de la recherche fondamentale. En 1993-1994, l'Université Laval a cumulé auprès de ces organismes plus de 81 millions \$ en subventions obtenues par ses chercheurs. Par ailleurs, tous reconnaissent que s'il

est une université qui s'est distinguée au Québec dans le domaine des transferts technologiques et des liens dynamiques avec l'entreprise privée, c'est bien l'Université Laval qui a accru de 42 %, au cours des quatre dernières années, ses contrats et conventions de recherche, lesquels représentent en 1993-1994 plus de 40 millions \$, soit 33 % des subventions globales de recherche.

## 3. Les diplômes de doctorat

Un aspect particulièrement pénible et pour le moins mesquin, pour ne pas dire inquiétant, du discrédit jeté par M. Couture sur les activités de l'Université Laval aux études supérieures concerne la proportion (trop?) forte des Africains parmi nos diplômés de doctorat: 45 %. Premièrement, c'est faux: au cours des trois dernières années, ce taux oscille entre 19 % et 20 %. Deuxièmement, dans le contexte où la circulation des étudiants, les nôtres comme ceux des autres universités, est primordiale, l'Université Laval, comme toutes les grandes universités d'ailleurs, est évidemment fière de la force d'attraction de ses programmes auprès d'étudiants étrangers, et à plus forte raison quand ces étudiants parviennent au diplôme le plus élevé décerné par nos institutions. Que l'expertise, et notamment l'exclusivité en milieu francophone de nos programmes de foresterie et d'agriculture, nous amène un fort contingent d'étudiants venant de régions où les besoins de formation dans ces domaines sont particulièrement impérieux, c'est un fait. D'autre part, universités exercent d'autres types d'attraction. Tirer de tels faits un jugement qualitatif est tout simplement odieux.

En bref, dans cet article, la charge est bien forte et les faits bien lâches, et la forme bien grossière. Pour le bénéfice des lecteurs moins familiers avec les règles exigeantes de la recherche universitaire, des rectifications s'imposaient et on pourrait les étoffer davantage.

## 2. Les programmes de formation des maîtres

«Une bonne partie du financement de l'Université Laval provient de la formation des maîtres», soutient encore l'auteur de l'article. Où va-t-il chercher une telle affirmation? Notre université en tout cas ne s'y reconnaît pas. Confond-on ici l'objectif connu de l'Université Laval d'être un centre d'excellence en formation des maîtres et les budgets relatifs aux divers secteurs de l'Université? La proportion des revenus de l'Université Laval liée à la formation des maîtres est très exactement proportionnelle

## Des critiques qui ne sont pas fondées

MICHEL PIGEON

Professeur titulaire  
Directeur du CRIB  
Université Laval

**A**près une semaine difficile durant laquelle les universités québécoises, et particulièrement celle où je travaille, ont subi de dures attaques, la lecture du texte de Gilles Couture dans *Le Devoir* du samedi 11 février m'a fait, disons le poliment, sursauter. Laval, comme toute autre organisation humaine, n'est sûrement pas parfaite, mais elle mérite mieux que les critiques, ne sont pas fondées.

Il faut d'abord que je prévienne les lecteurs du *Devoir*. Je suis un professeur et un chercheur, mais je ne suis pas Einstein et, à ma courbe honte, je n'ai pas gagné de prix Nobel. D'ailleurs, il n'y a pas, je crois, de prix Nobel dans ma spécialité: le béton.

Trois passages dans le texte de ce monsieur m'ont particulièrement fait sursauter:

■ «(...) une université de premier cycle disposant de très peu de budgets de recherche. La situation de l'Université Laval à cet égard n'est guère plus reluisante.»

■ «Les professeurs de l'Université Laval publient peu dans les grandes revues.»

■ «(...) leur incapacité à intéresser les entreprises et les grandes écoles à leur recherche.»

Je ne suis pas le vice-recteur à la recherche (qui, je l'imagine, se chargera de dire que les budgets de recherche à Laval sont assez comparables à ceux de l'Université de Montréal) et je ne peux donc parler que de mon équipe. Mais voici quelques faits qui vont, je l'espère, démontrer que M. Couture n'a pas correctement fait ses devoirs et n'a pas examiné la question à fond.

Je suis un des membres fondateurs (et actuel directeur) du Centre de recherche interuniversitaire sur le béton (le CRIB, Sherbrooke-Laval), un des plus importants (en tout cas un des plus gros) centres de recherche sur le béton dans le monde. Plus de 125 personnes y travaillent: 12 professeurs-chercheurs, une cinquantaine d'étudiants et d'étudiantes au doctorat, une cinquantaine aussi à la maîtrise, en plus du personnel professionnel, technique et de secretariat. Budget annuel: sûrement beaucoup plus que ce que M. Couture imagine!

Quelques exemples vont servir à illustrer notre manque de liens avec les grandes écoles et l'entreprise. Un de nos étudiants qui a fait sa thèse à l'École nationale des ponts et chaussées à Paris (en collaboration avec le CRIB) a mérité les félicitations du jury (accordées à un maximum de

10 % de toutes les thèses à l'ENPC). Un autre a fait sa thèse à l'Université de la Colombie-Britannique (toujours en collaboration avec le CRIB). Cette université a décidé de soumettre cette thèse pour le prix du CRSNG (Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie). Nous faisons aussi des travaux conjoints avec l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, l'École normale supérieure de Caen et plusieurs autres en Europe (je fais grâce au lecteur de la liste, que je fournirai toutefois avec plaisir à M. Couture). Tout récemment, j'ai été invité à donner un cours à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (toujours sur le béton!) et je ne suis pas le seul membre du CRIB à être ainsi invité comme conférencier dans divers instituts en Europe et aux États-Unis.

Mais nous ne publions pas, semble-t-il, dans les grandes revues. Bien sûr, il nous serait difficile de publier dans le *New England Journal of Medicine*. Cependant, avec deux de mes étudiants au doctorat, j'ai rédigé une publication dans le *Materials Journal* de l'American Concrete Institute qui nous a valu en 1991 la «Watson Medal for Materials Research». Sûrement un coup de chance pour de pauvres petits Québécois, puisque l'American Concrete Institute est la plus grande association internationale dans le domaine du bé-

ton et que le *Materials Journal* tire à plus de 20 000 exemplaires.

Quant à l'intérêt de l'industrie pour nos travaux, les commentaires de M. Couture à ce sujet me sont apparus encore plus cocasses. Je suis titulaire d'une chaîne industrielle financée, entre autres, par sept compagnies privées, dont quatre multinationales. Et je rigole encore plus en pensant aux travaux qui sont effectués à l'Université de Sherbrooke en coopération, entre autres, avec la compagnie Bouygues, une autre «binerie»!

Vous l'aurez sans doute deviné, je suis fier du succès du CRIB, car c'est un succès d'équipe! Et si j'avais le temps (ou l'espace!), je vous parlerais d'autres centres de recherche que je connais à Laval, le Centre de recherche en littérature québécoise, par exemple, ou encore le Centre de recherche sur la violence familiale.

Réformer les universités? Oui! Débattre des enjeux? Oui! En ce moment, tout est sur la table, tout est discuté. Mais pas les erreurs charriées à droite et à gauche par tout un chacun. On me dira que j'ai l'épiderme sensible. C'est vrai, et ce ne sera pas la première fois qu'on me le dira. Mais on comprendra qu'il est difficile d'accepter que l'on accuse les universités de la sorte, alors qu'elles représentent l'avenir de notre société et qu'elles font beaucoup plus partie de la solution que du problème.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpelt, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*); Diane Précourt (*pages éditoriales, responsable de la section Tourisme*); Martin Ducloux et Christine Dumazet (*recteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Béclair (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (*titres*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Mungler, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulton (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylviane Dion, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Miron (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapleau (*caricaturiste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (*commis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*).  
**La Documentation:** Gilles Paré (*directeur*), MANON SCOTT, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*).  
**LA PUBLICITÉ** Lucie Poinsonneault (*directrice*), Yves Williams (*superviseur, Avis publics et annonces classées*), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Mélançon, Suzanne Miscovic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (*secrétaire*).  
**L'ADMINISTRATION** Henry Riédell, c.m.a. (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordinatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*).  
**LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christianne Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne.  
**LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Kirouac (*directeur*), Christian Guy (*superviseur à la promotion des abonnements*).  
**LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Jean Lemay (*directeur adjoint, production et informatique*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lévesque, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida.  
**LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (*président*).  
**LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## MÉNARD

## Deux agentes agressées par un détenu

SUITE DE LA PAGE 1

dans la réhabilitation», a suggéré le ministre.

La tension est vive dans l'enceinte de l'établissement sis au 800, boulevard Gouin. Selon des représentants syndicaux, la lutte pour le contrôle de la drogue risque de faire beaucoup de dégâts.

Jeudi dernier, deux agentes correctionnelles ont été agressées par un détenu. Au cours de fouilles effectuées plus tôt cette semaine, des agents ont saisi des armes blanches (pics, couteaux, objets affilés) et un «pen gun», une arme artisanale de calibre .22 de la taille d'un stylo.

Jorge Escula, président du syndicat des agents correctionnels du Québec, craint que la situation ne dégénère en émeute si des correctifs ne sont pas apportés bientôt. Il soutient que près de 150 couteaux ont récemment disparu des cuisines de la prison. «Quand des détenus craignent pour leur sécurité et qu'ils s'arment autant, c'est qu'ils savent qu'il va se passer quelque chose.»

Le syndicat a produit un document où sont répertoriés plus d'une centaine d'incidents survenus au cours des douze derniers mois. Ce document a été soumis à l'attention de la direction. On y apprend notamment que de nombreux détenus ont été battus ou menacés; la drogue entre facilement à Bordeaux; les armes entrent par-dessus les murs et les armes artisanales circulent assez librement.

Dans une lettre adressée à toute la «population des secteurs de l'établissement de détention de Montréal», la direction reconnaît l'existence de «groupes» qui se livrent à une «guerre pour le contrôle du commerce de la drogue». Elle recommande à ses employés de faire preuve de vigilance. Hier, le directeur de la prison, Michel Lacoste, n'a émis aucun commentaire.

**Le syndicat des agents correctionnels réclame des mesures de sécurité plus adéquates**

M. Escula se dit «déçu» de la rencontre qu'il a eue avec le ministre de la Sécurité publique. «M. Ménard est conscient du problème, mais il nous a dit qu'il n'avait pas d'argent», déplore-t-il.

Le syndicat des agents correctionnels réclame des mesures de sécurité plus adéquates pour la prison de Bordeaux, dont un système d'éclairage sophistiqué et un véhicule de «surveillance périphérique». Ces revendications visent notamment à renforcer la sécurité à l'extérieur de la prison. Depuis quelques mois, il semble que des passeurs de drogue s'approchent des murs de l'enceinte pour lancer des balles de tennis remplies de substances illicites à l'intérieur des murs de Bordeaux.

«On a appliqué les mesures qu'on pouvait dans les contraintes budgétaires que nous connaissons tous», s'est défendu M. Ménard, qui a reconnu que les choix à faire étaient «difficiles». «Beaucoup d'argent devrait être injecté dans le système, mais on n'a pas cet argent», a-t-il reconnu.

## TZIGANES

## «Tout ce que je demande, c'est du travail»

SUITE DE LA PAGE 1

de Paris sans que personne n'ait trouvé de solution.»

Au début, jusqu'à 900 d'entre eux ont établi leur campement à Nanterre où les associations humanitaires leur fournissaient tant bien que mal quelques services essentiels. Mais le président du conseil général du coin, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, connu pour sa lutte aux immigrants illégaux, a promis aux élections législatives de 1993 de faire disparaître ces campements improvisés. «Depuis, les Tziganes vivent là où ils peuvent dans des conditions souvent inhumaines», dit Laurent Elghozi.

«Tout ce que je demande, c'est du travail», dit l'un d'eux en tenant à bout de bras son petit-fils né 15 jours plus tôt. Garoafa Bot a 39 ans, sept enfants, deux petits-enfants mais pas de nationalité. Il exhibe son passeport roumain, matricule E-5502, sur lequel on peut lire en roumain, en français et en espagnol: «passeport pour personne sans citoyenneté». Garoafa a été expulsé de Belgique, d'Allemagne et de France. Deux fois, il a été ramené en Roumanie. Chaque fois, il est revenu. La dernière fois, il a fait 500 km à pied en passant par la Hongrie et l'Italie du Nord. Mais avant de partir, il avait pris soin d'abandonner la citoyenneté roumaine. Une simple formalité bureaucratique qui permet, en échange d'une somme rondelette, d'être rayé à jamais des registres de l'état civil.

Depuis, il ne risque plus d'être renvoyé chez lui. Mais il n'est pas non plus question de lui accorder la citoyenneté française. Sans statut de réfugié, sans permis de travail et sans nationalité, Garoafa est comme beaucoup de ses compatriotes dans un vide juridique. «Où je vais moi, sur la lune?», dit-il.

La préfecture des Hauts-de-Seine a bien proposé un plan d'aide offrant quelques milliers de dollars à ceux qui acceptent de reprendre le chemin de la Roumanie. Seulement 80 personnes ont choisi le retour. «La moitié sont revenus au bout de quelques mois», dit Laurent Elghozi. Quelques-uns ont même été arrêtés au port du Havre alors qu'ils tentaient de s'embarquer clandestinement pour le Canada.

Pas question pour la France de reconnaître le statut de réfugié aux Tziganes roumains, puisque, dit-on, la Roumanie n'est plus un pays communiste. Et cela, même si les Tziganes y sont l'objet de persécution (ils furent soumis à l'esclavage jusqu'en 1856). La France refuse de bouger, explique un fonctionnaire, de peur de voir affluer sur son territoire tous les Tziganes roumains qui errent en Europe. Sans compter le million qui vit toujours en Roumanie.

Le mois dernier, une dizaine de Roumains ont été conduits à la frontière. Parmi eux, le mari d'une jeune séropositive qui a quatre enfants et qui a contracté le virus lors d'une transfusion sanguine en Roumanie. Dès que la camionnette de Médecins du monde s'immobilise à l'orée du camp, elle vient chercher des médicaments pour le petit dernier, 16 mois, qui a un mauvais rhume.

«Je crois qu'elle ne sait même pas ce que c'est que le sida», dit l'interprète Felicia Banu. Elle ne sait pas non plus où est son mari mais elle sait qu'il est sur le chemin du retour.»

Le 27 janvier, trois Tziganes sont morts asphyxiés dans une roulotte. A Carrières, on dit que les rats circulent entre les monticules de boue. Si les Tziganes vivent dans de véritables dépotoirs, c'est parce que les villes refusent d'appliquer la loi Besson votée par l'Assemblée nationale en 1990. La loi oblige les communes de plus de 5000 habitants à aménager des terrains destinés aux nomades. Dans le Val-d'Oise, cinq communes sur 67 la respectent. Malgré les incitations récentes de la ministre des Affaires sociales Simone Veil, les municipalités craignent de voir affluer vers elles toute la misère du monde. «Les maires ont peur de ne pas être réélus», dit Laurent Elghozi. Les sites convenables sont donc rares, même pour les Tziganes français, les Manouches, beaucoup moins démunis et qui seraient environ 25 000 autour de Paris (300 000 en France).

Les Tziganes de Carrières vivent de mendicité et de larcins. D'autres font de petits travaux au noir. La plupart vont mendier à Paris où ils jouent parfois de l'accordéon. Ceux qui ont un permis de travail vendent Le Réverbère, le journal des sans-logis. Depuis la disparition des métiers traditionnels, comme la vannerie, l'économie tzigane est en crise. N'empêche que certains jours, explique un infirmier, on voit de belles BMW surgir d'entre les taudis.

A quelques kilomètres de Carrières, un groupe de Tziganes pentecôtistes a établi son campement en bord de Seine près du pont de Bezons. Moins nombreux et bien organisés, ils sont aussi mieux acceptés des voisins qui leur donnent du bois qu'ils font brûler dans de vieux jerrycans pour se chauffer. Une petite fille de huit ans porte un T-shirt qui vante les somptueuses plages de Key West, en Floride. Un petit temple a été improvisé où les murs sont étrangement tapissés de couvertures du magazine Art et décoration. «Ici, c'est le luxe!», dit Raoul Heilmann.

Kratchun, 67 ans, est heureuse, son mari vient d'être libéré par la police. Presque tous les jours, les policiers font une ronde. Parfois, ils contrôlent les pièces d'identité. Mais le Val-d'Oise a la réputation d'être un département tolérant. Le médecin distribue des formulaires médicaux à ceux qui ont besoin d'une consultation. Impossible, sans eux, d'être soigné dans un hôpital, à moins d'une urgence. «Les Tziganes ont une résistance inouïe», dit-il.

Dans quelques semaines ou quelques mois, les nomades de Carrières et du pont de Bezons seront chassés à nouveau. Ils échoueront sous un pont, à côté d'une usine d'épuration ou sur un site industriel. Là où l'on voudra bien d'eux pour quelques semaines encore...

## COMMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

rieuses au cours de la deuxième semaine, c'est vraisemblablement grâce à l'intervention du directeur du Secrétariat national des commissions, Gilles Châtillon. Le mot d'ordre qu'a émis M. Châtillon plus tôt cette semaine aux présidents des commissions, voulant que les discussions soient resserrées sur l'avant-projet de loi, semble avoir été suivi.

Les intervenants qui dérivent, en soulevant le coût des interurbains ou d'autres préoccupations mondaines, se voient poliment priés de changer de tribune. Selon le Secrétariat national, ne sont dorénavant appelés au micro que ceux dont les interventions et les mémoires portent sur l'avenir politique du Québec. Cela constituerait en soi un défi de taille pour les commissaires chargés de synthétiser toutes ces opinions. A partir des seules données émanant de l'analyse des 200 premiers mémoires, plus de 10 000 suggestions auront été répertoriées une fois les audiences terminées.

Jusqu'à jeudi soir, 22 535 Québécois avaient assisté aux audiences pour écouter quelques-uns des 934 mémoires présentés devant les 17 commissions en marche. A la fin des audiences, plus de 2200 mémoires auront été présentés.

L'un des plus remarquables cette semaine a sans doute été celui de Shalom-Charles Delmar, de la communauté juive de Boisbriand, devant la Commission des Laurentides. M. Delmar, juif orthodoxe, a en étonné plusieurs en déclarant que la souveraineté était devenue «une nécessité vitale». Les «innombrables chevauchements» du système fédéral occasionnent des «coûts considérables» alors que l'indépendance permettrait un «meilleur épanouissement culturel, économique et social» autant au Québec que dans le reste du Canada.

En plus de revendiquer une reconnaissance dans la constitution d'un Québec indépendant de l'apport des Québécois de diverses origines ethniques, M. Delmar a proposé qu'un Québec souverain essaie de «récupérer le Labrador qui fut injustement perdu par le manque de perspicacité de la part de l'un de nos ex-premiers ministres».

L'intervention de M. Delmar s'est démarquée de façon frappante de celle qui livraient, le même soir à Montréal, les leaders de B'nai Brith. A saveur fédéraliste, le mémoire de l'organisme juif faisait remarquer les «importants

sacrifices» que les leaders souverainistes demandaient de la part des Québécois, «sans aucune garantie d'obtenir une plus grande protection de leur langue et de leur culture».

L'ex-souverainiste désabusé Guy Bertrand est allé plus loin en sommant le premier ministre Jacques Parizeau, au-dessus des huées abondantes émanant de la salle bondée à Québec, d'arrêter «cette aventure suicidaire» avant «qu'on ne soit tous perdants». Le psychiatre montréalais Hugues Cormier a lui aussi appelé M. Parizeau à faire une «volte-face salutaire» au nom de la santé mentale des Québécois, laquelle sortirait affectée d'une défaite référendaire.

Le ton était plus serein à North Hatley lorsque le président du consistoire Québec-Sherbrooke de l'Église unie du Canada, Kenneth Johns, a livré un émouvant plaidoyer en faveur d'une plus grande tolérance entre les deux communautés fondatrices. «Nous nous permettons, dans nos églises, de prier pour vous, pour le résultat de vos travaux et pour le Québec dans ces moments importants de son histoire», a affirmé M. Johns aux commissaires, au bord des larmes.

La semaine a toutefois été riche en suggestions d'amendements. Mentionnons entre autres la suggestion de la politologue Josée Legault et du juriste Julius Grey de mettre sur pied une Commission royale sur la situation de français, la revendication des écrivains Yves Beauchemin et Claude Fournier selon laquelle la constitution d'un Québec souverain devrait reconnaître le français comme langue officielle, et la demande de S.O.S. Racisme que les critères préalables à l'obtention de la citoyenneté québécoise soient inscrits dans la constitution au lieu d'être établis au gré des députés.

En région, le Centre de femmes de l'Estrie voulait voir inscrits dans le préambule des mécanismes permettant la parité en termes de représentativité au sein des lieux du pouvoir. A Lévis, on préconisait l'inclusion dans le préambule du droit à l'euthanasie et à l'avortement.

A Theford Mines, l'Association des gais des Bois-Francs a réclamé que des droits civils égaux soient reconnus aux couples de même sexe dans un Québec indépendant.

Enfin, à Sept-Îles, l'histoire des États-Unis a amené un intervenant à proposer la création d'une «assemblée constituante» pour rédiger la constitution d'un Québec indépendant.

## CANETTES

SUITE DE LA PAGE 1

de millions de canettes non consignées provenant de l'extérieur du Québec ainsi que celles utilisées pour les jus et les eaux minérales, exemptes de consignation.

Recyc-Québec a commencé à s'intéresser au début de 1994 aux «pertes» causées par le paiement de la prime d'encouragement à ceux qui ne gèrent pas la consigne.

Le 18 mai, un vérificateur de Recyc-Québec, Pierre Clément, a averti par écrit les récupérateurs qu'ils n'avaient pas le droit d'accorder le paiement de la «prime d'encouragement» à ceux qui n'administrent pas la consigne directement auprès des consommateurs.

«La prime, écrivait-il dans ce document obtenu par Le Devoir, n'est donc pas destinée aux établissements qui ne sont pas des commerces de vente au détail, ni aux commerces de détail qui, de par leur nature, n'accueillent pas les consommateurs pour récupérer leurs contenants et leur rembourser la consigne.»

«Par conséquent, ajoutait-il, les établissements, organismes ou personnes suivantes, entre autres, ne sont pas admissibles à la prime d'encouragement: particuliers, hôpitaux, écoles et autres organismes paragonnements, clubs sociaux, restaurants, cafétérias, réseaux de machines distributrices, bureaux de professionnels (avocats, comptables, etc.), organismes de charité, événements spéciaux (festivals, etc.), entreprises de récupération diverses et, de façon générale, toute personne ou entreprise qui n'a pas remboursé ou payé la consigne sur les contenants recyclables vidés qu'elle détient.»

Cette directive a profondément irrité l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec, laquelle est présidée par Nicole Pageau-Goyette. Elle a finalement eu peu d'effets sur le terrain, du fait que les contrats en vigueur l'autorisent malgré l'esprit de l'entente qui l'a créée.

Mme Pageau-Goyette est omniprésente dans le dossier de la consigne depuis la conclusion de l'entente de 1985, qui a mis fin à la «guerre de la canette».

Aujourd'hui présidente de l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec, elle était simultanément directrice de cette association et du Fonds québécois de récupération, l'ancêtre sans but lucratif, qui a géré la consigne jusqu'à sa «nationalisation» en 1990 par la création de Recyc-Québec.

C'est donc le Fonds, que dirigeait Mme Pageau-Goyette, à forfait, qui remboursait les récupérateurs. Ces der-

niers sont en réalité des filiales ou des embouteilleurs, «qui ont intérêt à ne pas frustrer leurs clients en leur refusant la prime, qu'ils empochent souvent eux-mêmes s'ils gèrent des distributrices», explique un récupérateur.

L'entreprise personnelle de Mme Pageau-Goyette gère actuellement, à forfait, la compagnie Gérico, l'entreprise de recyclage des embouteilleurs, dont Recyc-Québec a récemment dû renforcer les méthodes d'échantillonnage pour réduire le pourcentage de contenants non consignés remboursés.

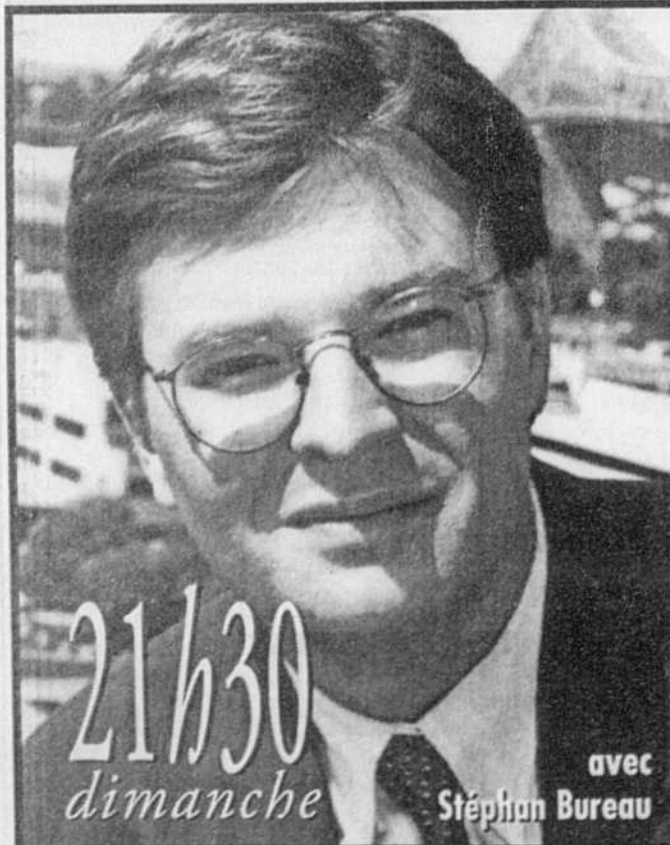
Mme Pageau-Goyette récusait s'être placée en situation de conflit d'intérêts, comme plusieurs sources du Devoir l'ont prétendu. En 1985, dit-elle, sa présence simultanée à l'Association des embouteilleurs et au Fonds constituait de «l'autogestion» pure et simple de la part des embouteilleurs, qui avaient créé la consigne. Le fait que le Fonds ait vu, en 1984, son statut passer de gestionnaire privé à gestionnaire public ne change rien à l'affaire, dit-elle, et témoigne de l'intérêt de l'industrie pour le succès de la consigne.

Si en 1985 le Fonds a étendu la consigne à tout le monde, quelques semaines après avoir accouché de cette mesure en réponse aux besoins des détaillants, c'est, dit-elle, «parce que c'est plus pratique: il est à peu près impossible de contrôler qui fait une véritable gestion sur le terrain et qui ne le fait pas». Et, ajoute-t-elle, les restaurants, les propriétaires de gobe-sous automatiques et tous les autres, ajoutent-elle, méritent aussi leurs 2 cents parce qu'ils récupèrent quand même les contenants, même s'ils ne remboursent pas la consigne aux consommateurs.

Mais il existe de nombreux cas où la consigne est empochée en double par des détaillants ou des récupérateurs, généralement aux dépens des consommateurs, expliquent plusieurs sources.

Plusieurs restaurants facturent ainsi la consigne aux consommateurs mais ne la leur remboursent pas toute, se la faisant plutôt rembourser une autre fois par le récupérateur. Profit: 12 cents par canette! Des chaînes, comme certaines pharmacies, vendent des canettes consignées pleines mais n'acceptent pas de rembourser les consommateurs. Enfin, des embouteilleurs, souvent propriétaires de machines distributrices, facturent aussi aux consommateurs une consigne invisible, qu'ils ne remboursent pas et qu'ils se font rembourser une deuxième fois par Recyc-Québec, en plus de la prime d'encouragement.

Pour chaque consommateur, se disent la plupart, ce n'est qu'un petit 5 cents de plus...



21h30  
dimanche

avec  
Stéphane Bureau

## L'ÉVÈNEMENT

## Les motards font la loi

Ils contrôlent en grande partie le marché de la drogue. Ils font la loi dans plusieurs villes du Québec alors que les autorités policières locales admettent bien candidement ne pouvoir faire grand chose contre eux. Hells Angels et Rock Machine se disputent féroce le territoire et avec l'escalade des tensions entre ces deux gangs il faut à juste titre s'interroger sur la capacité des forces policières à les combattre. Notre police a-t-elle baissé les armes? En studio le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard.

## De la grande visite à Ottawa

Le président des États-Unis, Bill Clinton, sera au pays jeudi et vendredi prochain. N'en déplaise à Jean Chrétien, Monsieur le président aura un bref entretien avec Lucien Bouchard qui profite de l'événement pour effectuer son retour «aux affaires». Le gouvernement canadien réussira-t-il à amener le président à faire une déclaration favorable à l'unité canadienne. Stéphane Bureau est allé rencontrer l'une des éminences grises de cette visite officielle, l'ambassadeur du Canada à Washington, Raymond Chrétien.

## Guy Bertrand dit adieu à ses illusions...

Cette semaine Guy Bertrand déposait son mémoire devant la Commission régionale de Québec. Fin stratège, l'avocat-vedette avait beaucoup fait parler de lui, il y a un mois, en torpillant la stratégie référendaire de Jacques Parizeau. On accuse maintenant l'ancien candidat à la succession de René Lévesque et indépendantiste dur de la première heure d'avoir «viré son capot». Qu'est-ce qui explique cette soudaine conversion fédéraliste? Me Guy Bertrand se confie.

TVA

en  
collaboration  
avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camelot et  
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559